

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, April 22, 2026

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met with videoconference this day at 6:45 p.m. [ET] to examine and report on the opportunities and challenges of artificial intelligence (AI) in the information and communications technology sector.

Senator Larry W. Smith (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Transport and Communications. Thank you for your cooperation. My name is Larry Smith. I am a senator from Quebec and chair of the committee. I would now like to ask my colleagues to introduce themselves.

[*English*]

Senator Simons: Senator Paula Simons. I come from Alberta and from Treaty 6 territory.

Senator Mohamed: Welcome. I'm Farah Mohamed from Ontario.

[*Translation*]

Senator Cormier: René Cormier from New Brunswick.

[*English*]

Senator Arnold: Good evening. Dawn Arnold, also from New Brunswick.

Senator Lewis: Todd Lewis from Saskatchewan.

The Chair: Thank you, colleagues. I'd like to welcome everyone with us today, as well as those listening to us online on the Senate's website, sencanada.ca.

We're meeting today to continue our study on the opportunities and challenges of artificial intelligence, or AI, in the information and communication technology sector.

I would like to now introduce our first panel. From the Coalition for the Diversity of Cultural Expressions, Marie-Julie Desrochers, Executive Director, who is accompanied by John Degen, Chief Executive Director of The Writer's Union of Canada. From Music Canada, we have Patrick Rogers, Chief Executive Officer, and from Music Publishers Canada, we have Margaret McGuffin, who is the Chief Executive Officer.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 22 avril 2026

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 18 h 45 (HE), avec vidéoconférence, pour examiner, afin d'en faire rapport, les possibilités et les défis de l'intelligence artificielle (IA) dans le secteur des technologies de l'information et des communications.

Le sénateur Larry W. Smith (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, bienvenue à la séance du Comité sénatorial permanent des transports et des communications. Merci de votre coopération. Je m'appelle Larry Smith, sénateur du Québec et président du comité. J'aimerais maintenant demander à mes collègues de se présenter.

[*Traduction*]

La sénatrice Simons : Sénatrice Paula Simons. Je viens de l'Alberta et du territoire visé par le Traité n° 6.

La sénatrice Mohamed : Bienvenue. Je suis Farah Mohamed, de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Cormier : René Cormier, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

La sénatrice Arnold : Bonsoir. Dawn Arnold, également du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Lewis : Todd Lewis, de la Saskatchewan.

Le président : Merci, chers collègues. Je souhaite la bienvenue à tous ceux qui sont avec nous aujourd'hui, ainsi qu'à ceux qui nous écoutent en ligne sur le site Web du Sénat, sencanada.ca.

Nous nous réunissons aujourd'hui pour poursuivre notre étude sur les possibilités et les défis de l'intelligence artificielle, ou IA, dans le secteur des technologies de l'information et des communications.

J'aimerais maintenant présenter notre premier groupe de témoins. Nous recevons aujourd'hui la directrice générale de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles, Marie-Julie Desrochers, qui est accompagnée de John Degen, le directeur général de la Writer's Union of Canada. Nous accueillons également le président-directeur général de Music Canada, Patrick Rogers, ainsi que la cheffe de la direction des Éditeurs de Musique au Canada, Margaret McGuffin.

Thank you all for joining us today. Witnesses will provide opening remarks of approximately five minutes, which will be followed by a question-and-answer session with the senators.

[*Translation*]

I now invite Ms. Desrochers to give her opening remarks.

Marie-Julie Desrochers, Executive Director, Coalition for the Diversity of Cultural Expressions: Thank you very much.

For 25 years, the Coalition for the Diversity of Cultural Expressions has been the voice of Canada's cultural sector across both English- and French-language markets. The coalition is made up of more than 50 organizations representing over 350,000 creators and 3,000 cultural enterprises. You have a fine example of that before you today, as I am joined by Margaret McGuffin of Music Publishers Canada, who testified at previous meetings, as have representatives of ADISQ, SOCAN and ACP, all members of our coalition.

Our work is grounded in the UNESCO 2005 Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions, which recognizes the dual economic and cultural nature of culture. Canada played a decisive role in the development and adoption of this convention, and was in fact the first country to ratify it. Twenty years later, this commitment remains essential.

Generative artificial intelligence is becoming an integral part of our lives and is profoundly reshaping the cultural ecosystem. Some embrace it and integrate it into their daily lives, while others proceed cautiously or reject it altogether. People adopt it and feel comfortable with it to varying degrees, but that is not the core issue. Everyone agrees that it must be regulated.

Canada has acknowledged this. Last February, at UNESCO, the Minister of Canadian Identity and Culture, Marc Miller, supported adding a protocol to the convention, as did the 23 other countries serving on the committee. That was a significant step toward the adoption of a new binding international legal instrument aimed at complementing, strengthening and enhancing the 2005 convention in the digital environment, particularly in light of the growing challenges posed by AI systems.

At the National Summit on AI and Culture held last March, Minister Miller also stated that he does not intend to reopen the Copyright Act. Furthermore, he believes it is essential for

Merci à tous de vous joindre à nous aujourd'hui. Les témoins feront une déclaration préliminaire d'environ cinq minutes, qui sera suivie d'une période de questions et réponses avec les sénateurs.

[*Français*]

J'invite maintenant Mme Desrochers à prononcer son discours d'ouverture.

Marie-Julie Desrochers, directrice générale, Coalition pour la diversité des expressions culturelles : Merci beaucoup.

Depuis 25 ans, la Coalition pour la diversité des expressions culturelles porte la voix collective du secteur culturel canadien, tant du marché anglophone que francophone. Nous regroupons ainsi plus de 50 organisations représentant plus de 350 000 créateurs et créatrices, ainsi que près de 3 000 entreprises culturelles au pays. Vous en avez une belle illustration aujourd'hui, puisque je suis aux côtés de Margaret McGuffin, d'Éditeurs de musique au Canada, qui a déjà témoigné lors de réunions précédentes, de même que de représentants de l'ADISQ, de la SOCAN et de l'ACP, tous membres de notre coalition.

Notre action s'appuie sur la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO, qui reconnaît la double nature, économique et culturelle, de la culture. Le Canada a joué un rôle déterminant dans l'élaboration et l'adoption de cette convention; il a d'ailleurs été le premier pays à l'avoir ratifiée. Vingt ans plus tard, cet engagement demeure essentiel.

En effet, aujourd'hui, l'intelligence artificielle générative s'impose à nous et bouleverse en profondeur l'écosystème culturel. Certains l'embrassent et l'intègrent dans leur quotidien, là où d'autres avancent à petits pas ou encore la rejettent. Différents niveaux d'adoption et d'aisance cohabitent, mais là n'est pas la question, puisque tous et toutes s'entendent pour qu'elle soit encadrée.

Le Canada le reconnaît d'ailleurs. En février dernier, à l'UNESCO, le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes, Marc Miller, a soutenu l'ajout d'un protocole à la convention, tout comme l'ont fait les 23 autres pays qui siègent au comité. Un pas significatif a ainsi été franchi vers l'adoption d'un nouvel instrument juridique international contraignant qui aura pour objectif de compléter, de renforcer et d'enrichir la Convention de 2005 dans l'environnement numérique, en particulier face aux défis croissants posés par les systèmes d'intelligence artificielle.

Lors du Sommet national sur l'intelligence artificielle et la culture qui a eu lieu en mars dernier, le ministre Miller a aussi indiqué ne pas avoir l'intention de rouvrir la Loi sur le droit

creators to be compensated when their works are used. These are encouraging statements, but they still lack clarity and forcefulness.

If we allow our works to be used for free to fuel machines that will eventually compete with our own artists, we are methodically orchestrating our own cultural extinction.

This statement was delivered by a French senator in support of an innovative legislative proposal, but it sums up the spirit underpinning all of our demands.

I will now ask the Vice-President of the CDCE, CEO of The Writers' Union of Canada, Chair of the International Authors Forum and an author himself, John Degen, to clearly outline our members' expectations regarding the regulation of generative AI.

[English]

John Degen, Chief Executive Director, Coalition for the Diversity of Cultural Expressions: Thank you, Ms. Desrochers.

Thank you, chair and senators.

Our main asks of policy and lawmakers can be summed up by three words forming the acronym ART: authorization, remuneration and transparency.

For authorization, the Copyright Act obliges industrial users to obtain authorization from the rights holder prior to use, and this must remain the case. There is no need to introduce a new consent mechanism. We must simply reaffirm that our act operates on an opt-in basis and clearly state that Canada does not intend to change this, for example, by introducing an ill-conceived text and data mining exception.

For remuneration, we are at the dawn of a new licensing market for valuable authors' rights through voluntary individual or collective licences. We caution the government to not disrupt or destroy that market.

For transparency, companies developing and deploying generative AI systems should be required to disclose the training data used, explain how their models function and document their sources. Any content generated by an AI system should be clearly identified as such when it is made public.

As you know, this is not currently happening. In the book sector, for instance, we're seeing a flood of AI-generated instant and fake books piggybacking on human work and genuine

d'auteur. De plus, il considère qu'il est essentiel que les créateurs soient rémunérés lorsque leurs œuvres sont utilisées. Des déclarations encourageantes, mais qui manquent encore de clarté et de fermeté.

Si nous laissons nos œuvres alimenter gratuitement des machines qui finiront par concurrencer nos propres artistes, nous organisons méthodiquement notre effacement culturel.

Cette phrase a été prononcée récemment par une sénatrice française qui soutient une proposition législative innovante, mais elle résume à elle seule l'esprit derrière l'ensemble de nos demandes.

Je laisse maintenant le soin au vice-président de la CDEC, qui est aussi directeur général de Writers' Union of Canada, président de l'International Authors Forum et lui-même auteur, John Degen, de vous expliquer clairement les attentes de nos membres en matière de régulation de l'IA générative.

[Traduction]

John Degen, directeur général, Coalition pour la diversité des expressions culturelles : Merci, madame Desrochers.

Merci, monsieur le président et honorables sénateurs.

Nos principales demandes aux décideurs et aux législateurs peuvent se résumer en trois mots qui forment le sigle ART : autorisation, rémunération et transparence.

Pour ce qui est de l'autorisation, la Loi sur le droit d'auteur oblige les utilisateurs industriels à obtenir l'autorisation du titulaire des droits avant l'utilisation, et cela doit demeurer le cas. Il n'est pas nécessaire d'introduire un nouveau mécanisme de consentement. Nous devons simplement réaffirmer que notre loi fonctionne sur une base volontaire et indiquer clairement que le Canada n'a pas l'intention de changer cela en introduisant par exemple une exception mal conçue relative à l'exploration de textes et de données.

En ce qui concerne la rémunération, nous verrons bientôt un nouveau marché des licences individuelles ou collectives volontaires pour les droits d'auteurs. Nous avertissons le gouvernement de ne pas perturber ou détruire ce marché.

Pour ce qui est de la transparence, les entreprises qui conçoivent et déploient des systèmes d'intelligence artificielle générative devraient être tenues de divulguer les données d'entraînement utilisées, d'expliquer le fonctionnement de leurs modèles et de documenter leurs sources. Tout contenu généré par un système d'intelligence artificielle devrait être clairement identifié comme tel lorsqu'il est rendu public.

Comme vous le savez, ce n'est pas ce qui se passe actuellement. Dans le secteur du livre, par exemple, nous assistons à un déluge de livres instantanés générés par

consumer interest in actual bestsellers. Because such fakery is currently not being honestly labelled, the U.S. Authors Guild and the Society of Authors in the U.K. have recently launched something called Human Authored Certification, a labelling program for books that provides consumer assurance the work is not the product of generative AI.

The Writer's Union of Canada — my organization — will bring that program to our own members soon. My own upcoming publication, *Seldom Seen Road* — from Sudbury's Latitude 46 Publishing and available in early May at fine bookstores near you — is one of the first books so labelled anywhere in the world, and that certification is based on my legal declaration that I did the work without using generative AI. To paraphrase what I have heard from my many thousands of writer contacts around the world; technology can check my spelling, it can check my grammar, it can help me organize and store my drafts, but I will not let it do the writing for me. I am a human author.

Thank you for your attention. I will gladly answer any questions I can.

[*Translation*]

The Chair: Thank you both.

[*English*]

I will now invite Mr. Rogers to give his opening remarks.

Patrick Rogers, Chief Executive Officer, Music Canada: Thank you, chair and honourable senators. My name is Patrick Rogers, and I'm the CEO of Music Canada, the trade association representing Canada's major labels: Sony Music Entertainment Canada, Universal Music Canada and Warner Music Canada. Our members have offices filled with Canadians helping Canadian artists build careers and share their music with fans at home and around the world.

On AI, let me begin with a simple point: Our members are very excited about AI as a tool. It helps human artists elevate their creativity and find efficiencies in the recording process. My members are working with AI companies to develop new ways for fans to engage with the music of their favourite artists. But when it comes to AI as a tool, we have to get the rules right. The music industry knows from lived experience that the best way to do that is to uphold copyright.

l'intelligence artificielle et de faux livres qui se greffent au travail humain et profite de l'intérêt des consommateurs pour de vrais livres à succès. Puisque ces contrefaçons ne sont pas étiquetées honnêtement à l'heure actuelle, la Guilde des auteurs des États-Unis et la Society of Authors du Royaume-Uni ont récemment lancé un programme d'étiquetage des livres appelé Human Authored Certification, qui donne aux consommateurs l'assurance que le travail n'est pas le produit de l'intelligence artificielle générative.

La Writer's Union of Canada — mon organisation — présentera bientôt ce programme à ses propres membres. Ma prochaine publication, *Seldom Seen Road* — de Latitude 46 Publishing de Sudbury, qui sera disponible au début de mai dans de belles librairies près de chez vous — est l'un des premiers livres ainsi étiquetés partout dans le monde, et cette certification est fondée sur ma déclaration juridique voulant que j'aie fait le travail sans utiliser d'intelligence artificielle générative. Pour paraphraser ce que j'ai entendu de milliers d'écrivains dans le monde, la technologie peut vérifier mon orthographe, elle peut vérifier ma grammaire, elle peut m'aider à organiser et à stocker mes ébauches, mais je ne la laisserai pas écrire à ma place. Je suis une auteure humaine.

Je vous remercie de votre attention. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

[*Français*]

Le président : Merci à vous deux.

[*Traduction*]

J'invite maintenant M. Rogers à faire sa déclaration préliminaire.

Patrick Rogers, président-directeur général, Music Canada : Merci, monsieur le président et honorables sénateurs. Je m'appelle Patrick Rogers et je suis le PDG de Music Canada, l'association commerciale qui représente les principales maisons de disques du Canada : Sony Music Entertainment Canada, Universal Music Canada et Warner Music Canada. Nos membres ont des bureaux remplis de Canadiens qui aident les artistes du pays à se bâtir une carrière et à partager leur musique avec leurs admirateurs ici et dans le monde entier.

Permettez-moi de commencer par un point simple : nos membres sont très enthousiastes à l'égard de l'intelligence artificielle en tant qu'outil. Elle aide les artistes humains à élever leur créativité et à trouver des gains d'efficacité dans le processus d'enregistrement. Mes membres travaillent avec des entreprises d'intelligence artificielle pour trouver de nouvelles façons pour les amateurs de prendre part à la musique de leurs artistes préférés. Nous croyons toutefois qu'il faut établir les bonnes règles en vue de l'utilisation de cet outil. L'industrie de la musique sait, d'après son expérience vécue, que la meilleure façon d'y parvenir est de maintenir le droit d'auteur.

Let me take you back for a moment. Not that long ago, the home internet created the possibility for peer-to-peer file sharing, and Napster and other piracy sites decimated the industry. It wasn't the internet that decimated the music industry: it was the public's willingness to become pirates. It was the breakdown of our public understanding that we — and I mean all of us — were stealing. I worry about that happening again today — or tomorrow — with AI.

The way we got out of the Wild West era of Napster and into the licensed iTunes era, where artists were paid, was to recognize and uphold copyright as part of digital innovation.

AI is the same. AI systems that are trained on music need permission from artists and rights holders. This is done by licensing, and creators should be able to negotiate the use of their music by AI in the marketplace.

I'm pleased to tell you that our industry has made massive progress on this front in the last few months. Major and independent record labels and publishers have announced landmark AI licensing agreements with AI companies. These licences ensure artists and rights holders are being compensated when their music is used in AI training. These agreements are proof of a growing marketplace for licensed AI that respects IP and artists.

I cannot overstate how pivotal these licences are. I am confident that, in a few years, we will look back on this period and see it for the game-defining moment that it was.

Parliament also plays an essential role in ensuring that this marketplace develops, and Canada's artists and their creativity are protected. As this committee hears from stakeholders in this study, I hope that you will keep the following three points in mind:

First, the government should uphold copyright law. You will hear that AI companies need clarity on copyright, but that's a euphemism for a new text and data mining exception so they can train on what they want without permission or payment to artists. The music industry does not suffer from a lack of clarity. Training without permission is theft. Full stop.

Permettez-moi de revenir en arrière un instant. Il n'y a pas si longtemps, Internet à domicile a créé la possibilité de partager des fichiers de poste à poste, et Napster et d'autres sites de piratage ont décimé l'industrie. Ce n'est pas Internet qui était responsable de cet effondrement : c'était la volonté du public de s'adonner au piratage. C'était aussi parce que nous — et je veux dire nous tous — avons convenu que nous allions voler ce contenu. Je crains que cela ne se reproduise aujourd'hui — ou demain — avec l'intelligence artificielle.

Pour passer de l'ère du Far West de Napster à l'ère des licences iTunes, où les artistes étaient payés, nous avons reconnu et maintenu le droit d'auteur dans le cadre de l'innovation numérique.

C'est la même chose pour l'intelligence artificielle. Pour entraîner les systèmes avec la musique, il faut la permission des artistes et des détenteurs de droits. Cela se fait au moyen de licences, et les créateurs devraient être en mesure de négocier l'utilisation de leur musique par l'intelligence artificielle sur le marché.

Je suis heureux de vous dire que notre industrie a fait d'énormes progrès à cet égard au cours des derniers mois. Des maisons de disques et des éditeurs importants et indépendants ont annoncé des accords de licence historiques avec des entreprises d'intelligence artificielle. Ces licences garantissent que les artistes et les titulaires de droits sont rémunérés lorsque leur musique est utilisée dans le cadre de l'entraînement de l'intelligence artificielle. Ces accords sont la preuve que le marché de l'intelligence artificielle sous licence est en croissance et qu'il respecte la propriété intellectuelle et les artistes.

Je ne saurais trop insister sur l'importance cruciale de ces licences. Je suis convaincu que, dans quelques années, nous repenserons à cette période et nous la reverrons pour le moment décisif qu'elle a été.

Le Parlement joue également un rôle essentiel en veillant à ce que ce marché se développe et à ce que les artistes canadiens et leur créativité soient protégés. Lorsque le comité entendra des intervenants dans le cadre de cette étude, j'espère qu'il gardera à l'esprit les trois points suivants :

Premièrement, le gouvernement devrait faire respecter la Loi sur le droit d'auteur. Vous entendrez dire que les entreprises d'intelligence artificielle ont besoin de clarté en matière de droit d'auteur, mais c'est un euphémisme pour parler d'une nouvelle exception d'exploration de textes et de données afin qu'elles puissent s'entraîner sur ce qu'elles veulent sans permission ni paiement aux artistes. L'industrie de la musique ne souffre pas d'un manque de clarté. L'entraînement sans permission, c'est du vol. Point final.

You may also hear that getting permission will only slow down AI innovation and investment. But let's be real. By now, it's pretty clear that no one is stealing music or the voices or images of artists to cure cancer, map the planets or improve crop yields.

Let's have conversations on how to accomplish these important goals, but let's not throw artists overboard to do it.

And when we talk about licensing, it's critical that it be direct and voluntary, without rates or terms being imposed on creators. Academics will tell you compulsory licensing will give everyone certainty. But stripping artists and rights holders of their right to negotiate the economic value of their work is no solution.

I know that asking you to uphold copyright sounds like we are asking for no action. But that's not the case. Our government should issue clear statements that training requires permission and compensation.

Senators, I hope that you will recommend doing just that.

There are other things the government can do, which brings me to principle No. 2. The government should require record-keeping and transparency by AI systems and require labelling of purely AI-generated content. AI developers should be required to provide meaningful information about training data so IP rights holders know whether and how their copyright was used to train AI.

You may hear that this is just too hard or too burdensome, but we know it's possible, and good actors are already doing it. Labelling of AI-generated content helps Canadians know what they're engaging with and protects human creators and their artistry.

Finally, the government needs to get serious about deepfakes. Not just the very worst kinds — the sexually explicit ones or ones that interfere in our elections — but all of the harmful ones because they put all Canadians at risk, including our kids. There are models for Canada to look at, like the U.S.'s NO FAKES Act that has bipartisan support and is backed by both the music industry and online platforms.

Vous entendrez peut-être aussi dire que l'obtention d'une permission ne fera que ralentir l'innovation et l'investissement dans l'intelligence artificielle. Mais soyons réalistes. À l'heure actuelle, il est assez clair que personne ne vole la musique, la voix ou les images d'artistes pour guérir le cancer, cartographier les planètes ou améliorer le rendement des cultures.

Nous devons discuter de la façon d'atteindre ces objectifs importants, mais il ne faut pas oublier les artistes pour y arriver.

Et lorsque nous parlons de licences, il est essentiel que ce soit direct et volontaire, sans que des tarifs ou des conditions soient imposés aux créateurs. Les universitaires vous diront que les licences obligatoires donneront de la certitude à tout le monde. Toutefois, priver les artistes et les ayants droit de leur droit de négocier la valeur économique de leur travail n'est pas une solution.

Je sais qu'en demandant de défendre le droit d'auteur, nous pouvons donner l'impression de ne demander aucune mesure. Mais ce n'est pas le cas. Le gouvernement devrait émettre des déclarations claires voulant que l'entraînement de l'intelligence artificielle nécessite l'obtention d'une permission et une rémunération.

Honorables sénateurs, j'espère que c'est exactement ce que vous recommanderez.

Il y a d'autres choses que le gouvernement peut faire, ce qui m'amène au deuxième principe. Le gouvernement devrait exiger la tenue de dossiers et la transparence des systèmes d'intelligence artificielle et exiger l'étiquetage du contenu purement généré par l'intelligence artificielle. Les développeurs d'intelligence artificielle devraient être tenus de fournir des renseignements utiles sur les données d'entraînement afin que les titulaires de droits de propriété intellectuelle sachent si leurs droits d'auteur ont été utilisés pour former l'intelligence artificielle et comment ils l'ont été.

Vous entendrez peut-être dire que c'est tout simplement trop difficile ou trop lourd, mais nous savons que c'est possible, et de bons acteurs le font déjà. L'étiquetage du contenu généré par l'intelligence artificielle aide les Canadiens à savoir ce qu'ils consomment et protège les créateurs humains et leur art.

Enfin, le gouvernement doit prendre au sérieux la question des hypertrucages. Je ne parle pas seulement des pires exemples — ceux qui sont sexuellement explicites ou ceux qui s'ingèrent dans nos élections —, mais de tous les types néfastes parce qu'ils mettent en danger tous les Canadiens, y compris nos enfants. Il y a des modèles que le Canada peut examiner, comme la NO FAKES Act des États-Unis, qui bénéficie d'un soutien bipartite et qui est appuyée à la fois par l'industrie de la musique et les plateformes en ligne.

If Canada gets these principles right, it can be a leader in both AI innovation and creativity. I look forward to answering any of your questions.

The Chair: Thank you very much, Mr. Rogers.

Ms. McGuffin, you're on the floor.

Margaret McGuffin, Chief Executive Officer, Music Publishers Canada: Good evening, chair and members of the committee.

I am the CEO of Music Publishers Canada, or MPC. I am here to discuss the need for the ethical and transparent development of AI models as Canada embraces the opportunity of AI.

Music publishers discover and develop Canadian songwriters and have made significant investments in the songs and scores that are heard every day on radio, on streaming services, in video games, in film and television productions, and on new, emerging platforms around the world.

Music publishers, composers and songwriters are already using AI tools, both in the studio and across their businesses. It allows businesses to unlock new efficiencies and scale their operations in an increasingly competitive global market. AI has the potential to support the work of human creators while also strengthening Canada's cultural output and creative economy.

Unfortunately, the music industry has also experienced the mass theft of copyright-protected songs by AI companies, both on the input side for the purpose of training AI models and on the output side for the development and publication of unlicensed generative AI models. This poses serious risks for Canada's creators and the companies that invest in them.

Strong copyright ensures that MPC's members, songwriters and composers retain control over their work and are fairly compensated for its use.

When an AI company trains its models on scraped music without permission, rights holders lose both control and the ability to realize value from their works. The commercialization of these models is already creating market distortions and raising concerns about fair competition. This means Canadian songs are being used, without consent or compensation, to train an

Si le Canada réussit à bien établir ces principes, il peut être un chef de file en matière d'innovation et de créativité dans le domaine de l'intelligence artificielle. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Rogers.

Madame McGuffin, vous avez la parole.

Margaret McGuffin, cheffe de la direction, Éditeurs de Musique au Canada : Bonsoir, monsieur le président et distingués membres du comité.

Je suis la cheffe de la direction des Éditeurs de Musique au Canada. Je suis ici pour discuter de la nécessité d'un développement éthique et transparent des modèles d'intelligence artificielle à un moment où le Canada saisit l'occasion offerte par cette technologie.

Les éditeurs de musique découvrent et mettent en valeur les auteurs-compositeurs canadiens et ont fait des investissements importants dans les chansons et les trames sonores qui sont entendues tous les jours à la radio, sur les services de diffusion en continu, dans les jeux vidéo, dans les productions cinématographiques et télévisuelles et sur les nouvelles plateformes émergentes partout dans le monde.

Les éditeurs de musique, les compositeurs et les auteurs-compositeurs utilisent déjà des outils d'intelligence artificielle, tant dans les studios que dans l'ensemble de leurs activités. Elle permet aux entreprises de réaliser de nouveaux gains d'efficacité et d'étendre leurs activités dans un marché mondial de plus en plus concurrentiel. L'intelligence artificielle a le potentiel de soutenir le travail des créateurs humains tout en renforçant la production culturelle et l'économie créative du Canada.

Malheureusement, l'industrie de la musique a également été victime du vol massif de chansons protégées par le droit d'auteur par des entreprises d'intelligence artificielle, tant du côté des intrants dans le but d'entraîner les modèles d'intelligence artificielle que du côté des extrants pour le développement et la publication de modèles d'intelligence artificielle générative non autorisés. Cela pose des risques graves pour les créateurs canadiens et les entreprises qui investissent dans ces créateurs.

Un droit d'auteur bien établi garantit que les membres des Éditeurs de Musique au Canada, les auteurs-compositeurs et les compositeurs conservent le contrôle de leurs œuvres et sont équitablement rémunérés pour leur utilisation.

Lorsqu'une entreprise d'intelligence artificielle entraîne ses modèles sur de la musique utilisée sans permission, les titulaires de droits perdent à la fois le contrôle et la capacité de tirer de la valeur de leurs œuvres. La commercialisation de ces modèles crée déjà des distorsions sur le marché et soulève des préoccupations quant à la concurrence loyale. Cela signifie que

AI model that then generates new songs that replicate a creator's distinctive sound, style and creative identity, effectively stealing their intellectual property.

Music Publishers Canada works with the International Confederation of Music Publishers, or ICMP. Evidence collected by ICMP over the past three years has shown that many of the world's biggest tech companies have scraped copyright-protected music — created by millions of songwriters, composers and artists — to train generative AI systems without permission or licensing. To put it in perspective, nearly every song ever written by a Canadian songwriter has already been scraped and stolen by these AI companies without consent, credit or compensation.

The music publishing industry routinely grants licences to technology companies. AI developers should be no different. The emerging market for licensing music to AI developers should be encouraged, including by requiring AI companies to disclose and maintain records of all their training data.

So how should Canada proceed? The Canadian government must reject any calls for watering down a copyright system with a text and data mining, or TDM, exception. The Australian government made the announcement that they will not implement a TDM exception in December, and the U.K. government recently stated that a TDM exception is no longer their preferred pathway.

It is imperative that Canada approach generative AI in a manner that respects creators and incentivizes human expression. Doing so will not only support creators but also strengthen Canada's creative economy. This will benefit not just creators, but Canadians as a whole.

Thank you.

The Chair: Thank you, Ms. McGuffin.

Would you like to introduce yourself?

Senator Miville-Dechêne: Sorry. I had a steering meeting in another committee. I was delayed. My name is Julie Miville-Dechêne.

[*Translation*]

I'm from Quebec. Welcome.

des chansons canadiennes sont utilisées, sans consentement ni rémunération, pour entraîner un modèle d'intelligence artificielle qui génère ensuite de nouvelles chansons qui reproduisent le son, le style et l'identité créative d'un créateur, ce qui revient à voler sa propriété intellectuelle.

Les Éditeurs de Musique au Canada travaillent avec la Confédération internationale des éditeurs de musique, ou CIEM. Les preuves recueillies par la CIEM au cours des trois dernières années ont montré que bon nombre des plus grandes entreprises technologiques du monde ont utilisé la musique protégée par le droit d'auteur — créée par des millions d'auteurs-compositeurs, compositeurs et d'artistes — pour entraîner des systèmes d'intelligence artificielle générative sans permission ni licence. Pour mettre les choses en perspective, presque toutes les chansons écrites par les auteurs-compositeurs canadiens ont déjà été utilisées et volées par ces entreprises d'intelligence artificielle sans consentement, sans crédit ni compensation.

L'industrie de l'édition musicale accorde régulièrement des licences à des entreprises technologiques. Les développeurs d'intelligence artificielle ne devraient pas faire exception. Le marché émergent de l'octroi de licences musicales aux développeurs d'intelligence artificielle devrait être encouragé, notamment en obligeant les entreprises du domaine à divulguer toutes leurs données d'entraînement et à tenir des registres.

Alors, comment le Canada devrait-il procéder? Le gouvernement canadien doit rejeter toute demande d'édulcoration d'un système de droit d'auteur avec une exception relative à l'exploration de textes et de données, ou ETD. Le gouvernement australien a annoncé qu'il ne mettra pas en œuvre une exception relative à l'ETD en décembre, et le gouvernement du Royaume-Uni a récemment déclaré qu'une telle exception n'était plus la voie qu'il privilégiait.

Il est impératif que le Canada aborde l'intelligence artificielle générative d'une manière qui respecte les créateurs et encourage l'expression humaine. Cela permettra non seulement de soutenir les créateurs, mais aussi de renforcer l'économie créative du Canada et profitera non seulement aux créateurs, mais à l'ensemble des Canadiens.

Merci.

Le président : Merci, madame McGuffin.

Voulez-vous vous présenter?

La sénatrice Miville-Dechêne : Je suis désolée. J'avais une réunion du comité directeur d'un autre comité. J'ai été retardée. Je m'appelle Julie Miville-Dechêne.

[*Français*]

Je suis du Québec. Bienvenue.

The Chair: Thank you, senator.

[*English*]

You're not guilty. It's okay. We still love you. Here we go.

Now, we have our list of questions.

Senator Lewis: Thank you for your appearance here this evening. You all talked about transparency in AI and how important it is for your members to be able to know that their work is being used.

Are there some ways that other countries have used the transparency requirements that Canada should follow?

Mr. Rogers: I think it's really important, because on this topic, we run into this idea of, wow, that's really hard. It's billions of data points, and how would we even do that? I would recommend that AI companies that are looking to solve all these things should start with creating AI that writes a bibliography of all the stuff they use. I would point in that direction.

As far as other countries — Margaret, I don't know if you have other thoughts on this — this is a big, million-dollar question and part of the global space. I think recognizing that it is part of copyright and that this is how we get to the place is the answer, and I think Canada is in a position to be a world leader on that.

Ms. McGuffin: If I may also add, a lot of AI is being used to make these systems more transparent. Over the last month, I've seen two different technologies that are using AI to figure out — if you know what's going in, to figure out what is coming out, by the recording, by the melody, by the lyrics separately, to a percentage point. So the amazing thing is that AI is going to help us make this more transparent.

[*Translation*]

The Chair: Ms. Desrochers, would you like to add anything?

Ms. Desrochers: I might add that the European Artificial Intelligence Act contains provisions requiring transparency and requires a sufficiently detailed summary for now. However, a report recently tabled in the European Parliament and adopted by an overwhelming majority proposed improvements to these provisions to ensure transparency by way of a detailed list

Le président : Merci, sénatrice.

[*Traduction*]

Vous n'avez rien fait de mal. Il n'y a pas de problème. Nous vous aimons toujours. Allons-y.

Nous avons maintenant notre liste de questions.

Le sénateur Lewis : Je vous remercie de votre présence ici ce soir. Vous avez tous parlé de la transparence de l'intelligence artificielle et de l'importance pour vos membres de savoir que leur travail est utilisé.

Y a-t-il des façons dont d'autres pays ont utilisé les exigences en matière de transparence que le Canada devrait imiter?

M. Rogers : Je pense que c'est très important, car à ce sujet, nous nous heurtons à l'idée que c'est vraiment difficile. Il s'agit de milliards de points de données; comment pourrions-nous y arriver? Je recommanderais aux entreprises d'intelligence artificielle qui cherchent à résoudre ces problèmes de commencer par développer une technologie qui crée une bibliographie de tout ce qu'elle utilise. J'irais dans cette direction.

En ce qui concerne les autres pays — madame McGuffin, je ne sais pas si vous avez d'autres réflexions à ce sujet —, c'est la grande question qui fait partie de l'espace mondial. Je pense que la solution consiste à reconnaître que cela fait partie du droit d'auteur et que c'est ainsi que nous y parviendrons, et je pense que le Canada est en position d'être un chef de file mondial à cet égard.

Mme McGuffin : Si vous me permettez d'ajouter quelque chose, on utilise beaucoup l'intelligence artificielle pour rendre ces systèmes plus transparents. Au cours du dernier mois, j'ai vu deux technologies différentes qui utilisent l'intelligence artificielle pour déterminer... Si vous savez ce qui entre, pour déterminer ce qui sort, en fonction de l'enregistrement, de la mélodie, des paroles, selon un point de pourcentage. Ce qui est étonnant, c'est que l'intelligence artificielle va nous aider à rendre les choses plus transparentes.

[*Français*]

Le président : Madame Desrochers, aimeriez-vous ajouter quelque chose?

Mme Desrochers : J'aimerais peut-être ajouter qu'il y a quand même la Loi européenne sur l'intelligence artificielle, dans laquelle il y a des dispositions pour imposer la transparence et où l'on exige un résumé suffisamment détaillé pour l'instant. Cependant, dans un rapport récemment déposé au Parlement européen et adopté à très forte majorité, on propose déjà

enumerating every piece of copyright-protected content used for training purposes. These measures are already in effect in Europe and will improve there.

[English]

Senator Simons: I was a journalist for many years before I became a senator, and so I felt a particular chill today when I read the story about McClatchy, the big American newspaper company that has announced it will be using AI to take its reporters' stories, rewrite them, reconfigure them and put them out with the reporters' bylines attached. The vice-president of McClatchy said, "Journalists who are defiant will fall behind."

This raises questions for me for writers. Maybe this is a question for Mr. Degen.

Many writers don't have copyright of their own material, but they have a reputational connection to the material that they've written. What do we need to do to protect writers from reputational damage if AI is repackaging, regurgitating and dumbing down content that they have written that has their name attached to it, even though they may not hold the copyright?

Mr. Degen: Do you want me to respond to that?

Senator Simons: Yes, that is why I asked you.

Mr. Degen: Okay. Well, within our Copyright Act, we have a system of moral rights which deals with attribution and keeping your work intact. I think we would have to stress the strength of that part of our laws. I share your discouragement about that kind of development.

I think in my part of the business, which is the book publishing industry, I'm seeing 95%, above 95% of authors, who want to have nothing to do with this technology in the creation of their work.

There's some small segment that wants to experiment here and there and thinks of it as an interesting tool, which is fine.

But I can't see that sort of full partnership that you're describing in journalism being something that would be at all attractive to my sector.

Senator Simons: "Partnership" would not be the word that I would use.

We heard testimony yesterday from Michael Geist, who is a professor of copyright law, among other things, at the University of Ottawa, who flagged a concern for all of us that, if we

des améliorations à ces dispositions pour qu'il y ait une transparence, soit une liste détaillée énumérant chaque élément de contenu protégé par le droit d'auteur utilisé à des fins d'entraînement. Ce sont des choses qui sont déjà en vigueur en Europe et qui vont s'améliorer là-bas.

[Traduction]

La sénatrice Simons : J'ai été journaliste pendant de nombreuses années avant de devenir sénatrice, et j'ai donc été particulièrement choquée aujourd'hui lorsque j'ai lu l'article sur McClatchy, la grande entreprise de presse américaine, qui a annoncé qu'elle utiliserait l'intelligence artificielle pour réécrire les articles des journalistes, les reconfigurer et les publier avec leur signature. Le vice-président de McClatchy a dit que les journalistes qui défieraient cette mesure seraient à la traîne.

Cela soulève des questions pour les auteurs, à mon avis. Ma question s'adresse peut-être à M. Degen.

De nombreux auteurs n'ont pas de droits sur leurs propres écrits, mais ils ont un lien de réputation avec leur matériel. Que devons-nous faire pour protéger les auteurs contre les atteintes à leur réputation si l'intelligence artificielle reformate, dilue et régurgite le contenu qu'ils ont écrit et auquel leur nom est associé, même s'ils ne détiennent pas le droit d'auteur?

M. Degen : Voulez-vous que je réponde à cette question?

La sénatrice Simons : Oui, c'est la raison pour laquelle je vous ai posé la question.

M. Degen : D'accord. Eh bien, la Loi sur le droit d'auteur prévoit un système de droits moraux qui porte sur l'attribution et le respect de l'intégralité de l'œuvre. Je pense que nous devrions mettre l'accent sur la force de cette partie de notre législation. Je partage votre découragement face à ce genre d'évolution.

Je pense que dans mon secteur d'activité, à savoir l'édition, je constate que 95 %, voire plus de 95 % des auteurs, ne veulent rien à voir avec cette technologie dans la création de leurs œuvres.

Il y a un petit groupe qui veut en faire l'essai et la perçoit comme un outil intéressant, ce qui est correct.

Mais je ne pense pas que ce type de partenariat à part entière que vous décrivez dans le domaine du journalisme puisse présenter le moindre intérêt pour mon secteur.

La sénatrice Simons : « Partenariat » n'est pas le terme que j'utiliserais.

Hier, nous avons entendu le témoignage de Michael Geist, qui est notamment professeur spécialisé en droit d'auteur à l'Université d'Ottawa, et qui a soulevé une préoccupation

imposed strict copyright rules on the scraping of models, that Canadian content might be disadvantaged because we wouldn't hear from Canadian voices, and particularly for Ms. Desrochers, we wouldn't hear from minority Canadian voices because we would get mainstream American content. AI would become blinded to the diversity of Canada.

I'm going to ask Ms. Desrochers this question, perhaps Ms. McGuffin or Mr. Rogers.

Mr. Rogers: Yes, please let me in.

Senator Simons: You can be in my neighbourhood. What do you think about Professor Geist's concerns?

Ms. Desrochers: Do you want to go first?

Mr. Rogers: I would love to.

Ms. Desrochers: I don't want to.

Mr. Rogers: I take note of Professor Geist's comments on transparency, on which I think we agree. I think the fact that AI is a copyright issue as a whole, I'm glad to see him agree on.

I completely disagree with the premise of that argument in that Canada makes some of the best music in the world. The top global stars are Canadian all the way down the list.

Today's number one viral video in music is a French Canadian group making crazy rhythmic music.

This idea that will leave us behind; I completely reject the argument that we won't be able to help artists if we don't sell out artists.

[*Translation*]

Ms. Desrochers: As mentioned, I would add that these systems have already used virtually all of the available content. First, they are capable of using it. Second, if content has been used at this point, that's because it has value.

Just recognizing that value does not mean that, all of a sudden, it no longer has any.

Now, I think we have to ask ourselves this question: If there are minority groups that are not currently represented in the results that come out of these machines and compete with their real work, are they really in a hurry to be there for free?

qui nous concerne tous. Si nous imposions des règles strictes en matière de droit d'auteur concernant l'extraction de données à partir de modèles, le contenu canadien risquerait d'être désavantagé, car nous ne pourrions plus entendre les voix canadiennes, et comme l'a mentionné Mme Desrochers, nous ne pourrions plus entendre les voix des minorités canadiennes, car nous serions exposés au contenu américain dominant. L'intelligence artificielle deviendrait aveugle à la diversité du Canada.

Je vais poser cette question à Mme Desrochers, ou peut-être à Mme McGuffin ou à M. Rogers.

M. Rogers : Oui, permettez-moi d'intervenir, s'il vous plaît.

La sénatrice Simons : Vous le pouvez. Que pensez-vous des préoccupations de Me Geist?

Mme Desrochers : Voulez-vous intervenir en premier?

M. Rogers : J'aimerais beaucoup.

Mme Desrochers : Je ne veux pas.

M. Rogers : Je prends note des remarques de Me Geist sur la transparence, sur lesquelles nous sommes tous d'accord, je crois. Je suis ravi de constater qu'il partage mon avis, que l'intelligence artificielle est une question de droit d'auteur.

Je m'inscris en faux contre la prémisse de cet argument, car le Canada produit l'une des meilleures musiques au monde. Les plus grandes vedettes mondiales sont toutes canadiennes, sans exception.

La vidéo musicale la plus virale en ce moment est un groupe canadien-français qui joue une musique au rythme endiable.

Cette idée nous laissera sur le carreau. Je suis complètement contre l'argument selon lequel nous ne pourrions pas aider les artistes si nous ne vendons pas ce qu'ils font.

[*Français*]

Mme Desrochers : Comme cela a été dit, j'ajouterais que pratiquement tous les contenus ont déjà été utilisés par ces systèmes. Premièrement, ils ont déjà la possibilité de les utiliser. Deuxièmement, s'ils ont été utilisés à ce stade-ci, c'est parce qu'ils ont une valeur.

Ce n'est pas parce qu'on fait reconnaître cette valeur que, tout d'un coup, ils n'en auraient plus.

Ensuite, je pense qu'il faut se poser la question suivante. S'il y a des groupes minoritaires qui ne sont pas représentés en ce moment dans les résultats qui sortent de ces machines et qui viennent concurrencer leur vrai travail, est-ce qu'ils sont vraiment pressés d'être là gratuitement?

I reject that as well. Of course, we want all voices in Canada to be heard. These voices are human, they have value, and we don't think recognizing that value will cause us to hear them less. Quite the opposite.

[English]

Senator Simons: Thirty seconds for Ms. McGuffin.

Ms. McGuffin: There is a problem. If there is a bias on the data going in, there will be a bias coming out.

We represent women producers and run an accelerator mid-career for them. If only 6% of the songs you hear now are fed in, and those are the ones produced by women, you are going to have that bias coming out of the output.

[Translation]

Senator Cormier: My questions are for Ms. Desrochers.

The report produced by the Standing Committee on Canadian Heritage states that the Government of Canada must establish a clear opt-in consent requirement for the use of copyrighted works in the training of artificial intelligence systems, ensuring that creators' works may not be used for text and data mining or model development without their prior authorization.

If I understood you correctly, I believe you said that wasn't necessary. Can you clarify that statement?

Ms. Desrochers: Yes, of course. In fact, in its report, the Standing Committee on Canadian Heritage begins by emphasizing the principles of "art, authorization, remuneration and transparency". This language suggests that Canada needs a consent mechanism, but the Copyright Act is already a consent mechanism. We don't need a new mechanism, and saying that we do suggests that there isn't one.

It's just in the wording of that recommendation. It's important to remember that, in Canada, our law is already a voluntary system, and it must remain so.

Senator Cormier: Thank you. In the Standing Committee on Canadian Heritage's report, recommendation 6 states that the Advisory Council on Artificial Intelligence should add two more

Alors voilà, je rejette aussi cette assertion. Bien entendu, on souhaite que toutes les voix au Canada soient entendues. Cependant, ces voix sont humaines, elles ont une valeur et on ne pense pas que c'est en faisant reconnaître cette valeur qu'on va moins les entendre, au contraire.

[Traduction]

La sénatrice Simons : Trente secondes pour Mme McGuffin.

Mme McGuffin : Il y a un problème. Si les données colligées sont biaisées, celles qui seront diffusées le seront aussi.

Nous représentons des productrices et gérons un programme d'accélération destiné aux professionnelles en milieu de carrière. Si seulement 6 % des chansons que vous entendez sont issus de ce programme, et qu'elles sont justement produites par des femmes, ce biais se reflétera inévitablement dans le résultat final.

[Français]

Le sénateur Cormier : Mes questions s'adressent à Mme Desrochers.

Dans le rapport produit par le Comité permanent du patrimoine canadien, on indique que le gouvernement du Canada doit établir une exigence claire de consentement explicite pour l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur dans la formation des systèmes d'intelligence artificielle. Cela permettrait de garantir que les œuvres des créateurs ne puissent être utilisées pour les fouilles de textes et de données ou la mise au point de modèles sans leur autorisation.

Si je vous ai bien comprise, je crois que vous avez mentionné dans votre intervention que ce n'était pas nécessaire. Pouvez-vous clarifier cette affirmation?

Mme Desrochers : Oui, tout à fait. En fait, dans le rapport produit par le Comité permanent du patrimoine canadien, d'abord, on tient à souligner qu'on reconnaît les principes « art, autorisation, rémunération et transparence ». C'est simplement qu'il y a une formulation selon laquelle on doit instaurer un mécanisme de consentement au Canada, alors que la Loi sur le droit d'auteur en est déjà un. On n'a pas besoin d'instaurer un nouveau mécanisme et, en affirmant qu'on devrait le faire, cela porte à penser qu'il n'y en a pas.

C'est simplement dans la formulation de cette recommandation. Il ne faut pas oublier qu'au Canada, notre loi est déjà un système d'adhésion volontaire et elle doit le demeurer.

Le sénateur Cormier : Merci. Toujours dans le rapport produit par le Comité permanent du patrimoine canadien, la recommandation 6 précise que le Conseil consultatif en matière

members from the cultural community and undertake work to determine the threshold of human intervention required to grant copyright to an AI-assisted creative work.

How do we do that? What criteria would apply?

Ms. Desrochers: A lot of people are interested in that issue. I'll start by saying that we had some reservations about that recommendation because the council includes presidents of major AI development companies. If we want to discuss these things, there will have to be sectoral subcommittees.

It's different for music, audiovisual and book publishing, and I should point out that certain guidelines are already in place. There's currently case law taking shape with respect to the Copyright Act.

I know it's very tempting. We all want to know what percentage of a work is human and what percentage isn't. Those conversations will take place within cultural communities with the people affected. Anyway, we had some reservations about that recommendation.

Senator Cormier: Obviously, Canada is not alone in this. Are there any models out there?

Ms. Desrochers: There's already a lot going on, even here. If you go to the Telefilm Canada website, for example, you'll see that they've already adopted an initial policy to explain what they're asking creators to do. It's important to understand that determining the degree of human intervention also depends on the context.

For example, if you want to award copyright or reward someone, the definition at a gala will not necessarily be the same. If you want to set quotas, it won't necessarily be the same definition either. Unfortunately, there's no simple answer to that question right now. However, we shouldn't oversimplify things by suggesting that a council can look at the issue and resolve it once and for all.

Senator Cormier: Mr. Rogers, you talked about direct and voluntary licensing. I'm a bit obsessed with understanding exactly how the licensing issue works. Can you tell us more about that?

[English]

Mr. Rogers: Absolutely. In today's market, the copyright is you're allowed to directly negotiate with anyone who wants to use your music. This is a very important sort of foundational piece of our copyright law. And it allows artists and rights holders to withhold their music from services right now.

d'intelligence artificielle devrait ajouter deux membres supplémentaires issus du milieu culturel et que soient entrepris des travaux visant à déterminer le seuil d'intervention humaine requis pour accorder des droits d'auteur à une œuvre créative créée à l'aide de l'IA.

Comment fait-on cela? Selon quels critères?

Mme Desrochers : C'est une question à laquelle beaucoup de gens s'intéressent. D'abord, je dirais qu'on avait certaines réserves par rapport à cette recommandation, parce qu'à ce comité siègent des présidents de grandes entreprises du développement de l'IA. Si on veut discuter de ces choses, il faudra constituer des sous-comités sectoriels.

Ce n'est pas la même réalité en musique, en audiovisuel ou dans le domaine du livre, et puis c'est aussi pour rappeler que certaines balises sont déjà énoncées. Dans la Loi sur le droit d'auteur, il y a actuellement une jurisprudence qui se développe.

Je sais que c'est très tentant, on veut tous savoir à quel pourcentage une œuvre est humaine et à quel pourcentage elle ne l'est pas. Ces réflexions vont se faire au sein des milieux culturels avec les personnes touchées. Donc, on avait certaines réserves quant à cette recommandation.

Le sénateur Cormier : Évidemment, le Canada ne fait pas cavalier seul là-dedans. Avez-vous des exemples de modèles?

Mme Desrochers : Il y a déjà beaucoup de choses en cours, même ici. Si vous allez voir le site de Téléfilm Canada, par exemple, vous constaterez qu'ils ont déjà adopté des décrets de politiques pour expliquer ce qu'ils demandent aux créateurs. Il faut réaliser que la question de connaître le pourcentage d'intervention humaine dépendra aussi du contexte.

Si on veut donner un droit d'auteur ou si on veut récompenser, par exemple, la définition dans un gala ne sera pas nécessairement la même. Si on veut établir des quotas, ce ne sera pas non plus nécessairement la même définition. Donc, malheureusement, il n'y a pas de réponse simple à cette question aujourd'hui. Toutefois, il ne faut pas non plus trop simplifier la chose en pensant qu'on pourra confier la question à un comité et la régler une fois pour toutes.

Le sénateur Cormier : Monsieur Rogers, vous avez parlé de licences directes et volontaires. Je suis un peu obsédé par la question des licences pour comprendre exactement comment cela fonctionne. Pouvez-vous donner plus d'informations à ce sujet?

[Traduction]

M. Rogers : Absolument. Dans le marché actuel, le droit d'auteur vous autorise à négocier directement avec toute personne qui souhaite utiliser votre musique. C'est un principe fondamental de la loi sur le droit d'auteur. Il permet aux artistes et aux titulaires de droits de retirer leur musique des services dès maintenant.

You will remember that, at the launch of iTunes, not all of the world's greatest music was originally available. Some of the biggest bands of all-time held out. That led to changes to the platform until they came on.

In that case, that made the services better for both consumers in that the world's best music was on them, and better for the artists because now the world's greatest music was truly on them. We were able to raise prices and do these things to create a better back and flow with the artists.

You will hear some people say, "Oh, but that is too hard. They might hold out. I won't be able to build my AI model if I don't have the world's greatest people. They may not let me use it. Oh, my goodness." That's part of the negotiation.

The compulsory licence is when the government steps in and says, "We will set a rate. Don't worry, AI company; don't worry, any platform. We'll set a number" through the Copyright Board Canada or somewhere else, and as long as the service pays that price, then you get to use it. Historically, we provide this data all the time. This leads to lower prices for artists and a worse experience overall.

Right now, the people who have scraped the world's music are still inside the bank vault. We are negotiating with the robbers while they are in the bank vault, and if you say they can get out by just paying a fine, then they will. However, right now, we have them where we want them. We've proven they've scraped it. We know it is a copyright issue, and so we need to do this.

I take a slightly more generous interpretation of the Heritage Committee's first recommendation, which you asked about earlier. I do so for two reasons. The first is the history of this. I have now been talking to government, officials and political decision-makers regarding AI for years. We said the other day that we wrote our first ATIP in 2019 about what the government thought of AI, so we've been working on this for seven years.

Only recently has it been agreed in government circles that it is a copyright issue. It wasn't that long ago that government-sponsored AI forums started off with a warning: "We're not talking about copyright." So, thanks to litigation led by my

Vous vous souvenez sans doute qu'au lancement d'iTunes, toutes les plus grandes œuvres musicales du monde n'étaient pas disponibles dès le départ. Certains des plus grands groupes de tous les temps avaient refusé de s'y joindre. Cela a mené à des changements à la plateforme jusqu'à ce qu'ils finissent par y adhérer.

Dans ce cas, cela a permis d'améliorer les services tant pour les consommateurs, qui avaient désormais accès à la meilleure musique du monde, que pour les artistes, car la meilleure musique du monde était désormais véritablement à leur portée. Nous avons pu augmenter les prix et mettre en place ces mesures afin de créer une meilleure dynamique avec les artistes.

Certaines personnes diront : « Oh, mais c'est trop difficile. Ils pourraient résister. Je ne pourrai pas créer mon modèle d'intelligence artificielle si je n'ai pas à ma disposition les meilleurs talents du monde. Ils pourraient refuser de me laisser l'utiliser. Oh, mon Dieu. » Cela fait partie de la négociation.

La licence obligatoire entre en jeu lorsque le gouvernement intervient et dit : « Nous fixerons un tarif. Les entreprises d'intelligence artificielle et les plateformes n'ont pas à s'inquiéter. Nous fixerons un montant. » Par l'entremise de la Commission du droit d'auteur du Canada ou d'une autre entité, et tant que le service paie le prix, il peut alors utiliser ces données. Historiquement, nous fournissons constamment ces données. Cela se traduit par une baisse des prix pour les artistes et par une moins bonne expérience de façon générale.

À l'heure actuelle, l'argent de ceux qui ont piraté le monde de la musique est encore dans le coffre-fort de la banque. Nous négocions avec les voleurs pendant que leur argent est encore dans le coffre-fort de la banque, et si vous dites qu'ils peuvent s'en sortir en payant une amende, alors ils le feront. Toutefois, à l'heure actuelle, nous les tenons exactement là où nous le voulons. Nous avons prouvé le piratage. Nous savons qu'il s'agit d'une question de droits d'auteur, et c'est pourquoi nous devons prendre ces mesures.

J'interprète plus largement la première recommandation du Comité du patrimoine, sur laquelle vous m'avez interrogé tout à l'heure. Je le fais pour deux raisons. La première concerne l'historique. Je m'entretiens depuis des années avec le gouvernement, des fonctionnaires et des décideurs politiques au sujet de l'intelligence artificielle. Nous avons dit l'autre jour que nous avons rédigé notre première demande d'accès à l'information en 2019 pour savoir ce que le gouvernement pensait de l'intelligence artificielle. Nous travaillons donc sur ce dossier depuis sept ans.

Ce n'est que récemment que les cercles du gouvernement ont convenu qu'il s'agissait d'une question de droits d'auteur. Il n'y a pas si longtemps encore, les tribunes sur l'intelligence artificielle organisées par le gouvernement commençaient par

members in the U.S. and around the world, we have proven beyond a shadow of a doubt that AI is not a big giant brain that listens to music like all of us do. It is, in fact, the rearranging of ones and zeros, and that rearranging has a name, and that is copyright.

I give generous interpretation to that first recommendation of trying to say, in parliamentary language, not copyright lawyer language, that this is a copyright issue. The work they did there should be applauded.

Ms. McGuffin: I agree completely.

We've been licensing services. I have been in the business for too long, even before Napster. A lot of the things you're hearing now, companies were saying those things 30 years ago at the dawn of Napster: It was too difficult; there wasn't going to be enough money; there was too much data. All of those things are being said now.

But we're in the business of licensing. We've been doing it. The TikTok deal looks different than the YouTube deal, which looks different than the Spotify deal. We adapt. We use valuation techniques, and we can get the right deal customized to the service. That is just going to continue into AI. The people who are telling you that it can't happen are people who have never come to talk to us. They are hiring lawyers for litigation and to avoid licensing as opposed to hiring lawyers who know how to do the licensing.

Senator Mohamed: Thank you for being here. For full disclosure, I used to be on the Music Canada board, so I have known some of these characters for some time. I say "characters" because I know about Mr. Rogers.

I'm interested in three things. First, in copyright law — and please correct me if I'm not right — there is no minimum threshold around content before you are infringing against and — I am going to use your word — stealing somebody's product. In the music business, with AI, should that still be the case; should there be a minimum threshold? I think we all agree that artists should be protected and there should be no theft, but does it make sense to have a minimum threshold? That is my first question. Ms. McGuffin, I'll come to you first for that.

cette mise en garde : « Nous ne parlons pas du droit d'auteur. » Ainsi, grâce aux actions judiciaires menées par mes membres aux États-Unis et dans le monde entier, nous avons prouvé hors de tout doute que l'intelligence artificielle n'est pas un gigantesque cerveau qui écoute de la musique comme nous le faisons tous. C'est en fait un réarrangement de uns et de zéros, et ce réarrangement a un nom : le droit d'auteur.

J'interprète largement cette première recommandation qui vise à dire, dans un langage parlementaire, et non dans le jargon des avocats spécialistes du droit d'auteur, qu'il s'agit d'une question de droit d'auteur. Le travail qu'ils ont accompli mérite d'être salué.

Mme McGuffin : Je suis tout à fait d'accord.

Nous accordons des licences à des services. Je travaille dans ce secteur depuis bien trop longtemps, même avant Napster. Bon nombre des points qui sont soulevés à l'heure actuelle, les entreprises les soulevaient déjà il y a 30 ans, à l'aube de Napster. C'était trop difficile, cela ne rapporterait pas assez d'argent, il y avait trop de données. On entend encore tous ces arguments aujourd'hui.

Mais notre travail consiste à octroyer des licences. C'est ce que nous faisons. L'accord avec TikTok est différent de celui avec YouTube, qui est lui-même différent de l'accord avec Spotify. Nous nous adaptons. Nous utilisons des techniques d'évaluation, et nous pouvons conclure un accord sur mesure, adapté au service. Cela va tout simplement se poursuivre avec l'intelligence artificielle. Les gens qui vous disent que c'est impossible sont ceux qui ne viennent jamais discuter avec nous. Ils embauchent des avocats pour intenter des procès et éviter d'obtenir des licences plutôt que d'engager des avocats qui savent comment obtenir des licences.

La sénatrice Mohamed : Merci d'être ici. Pour tout dire, j'ai déjà siégé au conseil d'administration de Music Canada, si bien que je connais certains de ces personnages depuis un certain temps. Je dis « personnages » parce que je sais qui est M. Rogers.

Trois choses m'intéressent. Premièrement, en matière de droits d'auteur — et corrigez-moi si j'ai tort —, il n'existe pas de seuil minimal concernant le contenu à partir duquel on commet des violations et, je vais reprendre vos propos, on vole le produit de quelqu'un. Dans le secteur de la musique, avec l'intelligence artificielle, cela devrait-il rester le cas? Faudrait-il fixer un seuil minimal? Je pense que nous pouvons tous convenir que les artistes doivent être protégés et qu'il ne doit pas y avoir de vol, mais est-il logique d'avoir un seuil minimal? C'est ma première question, madame McGuffin. Je m'adresse d'abord à vous pour cela.

Second, assuming you have the right framework in place — so you have a regulatory stop, the right laws and the ability to track when companies are using, if we decide to go with the idea of tracking databases and material that goes in — should Canada consider having an AI ombudsperson?

Ms. McGuffin: I will talk about a minimum threshold. I deal in songs, not recordings, and we will license the very smallest five seconds into that favourite commercial that gets you and hooks you. Very small bits of licensing are key to how songs are licensed now. That should continue.

Also, the valuation changes. If there's a larger amount of the output that is music, it is a different type of deal than ones that have a smaller amount of music. This has already happened.

Senator Mohamed: So could that be put in compensation? I understand there is a sliding scale, but if you think about a company that is doing this — as you said, it is billions of pieces of data. How do we wrap our heads around this?

Ms. McGuffin: We find that the attribution companies that are being developed and companies themselves that are responsible and ethical are developing them within their system.

This is something for which we can use technology, and we have used technology in the past to ensure we can process the data in a way that those little micropennies add up into a real payment every month or every quarter for a songwriter.

Senator Mohamed: In the event that you have everything right and you want to make sure it is enforced, an AI ombudsperson — does it make sense?

Mr. Rogers is itching.

Mr. Rogers: I will add to that.

I think the output sampling conversation is a bit of a red herring, because in order to get to that output, you needed to ingest the song in the first place. At that point, it doesn't matter; you used the song. That is the licensing that our members are busily working on.

Then, you know, we are excited to see what future licensing looks like in terms of, then, determining output value. But that first part of ingesting it, that is where copyright happens.

On the ombudsperson piece, I would say this goes back to our core argument, which you have heard throughout the day: Today's laws and setup take care of this if we make full use of the law.

Deuxièmement, en supposant que le bon cadre soit en place — il y a des garde-fous réglementaires, des lois appropriées et la capacité de surveiller l'utilisation par les entreprises, si nous décidons d'adopter l'idée de surveiller les bases de données et les contenus qui y sont intégrés —, le Canada devrait-il envisager d'avoir un ombudsman de l'intelligence artificielle?

Mme McGuffin : Je vais vous parler d'un seuil minimal. Je m'occupe de chansons, pas d'enregistrements, et nous accorderons des licences pour les cinq petites secondes d'une publicité préférée qui attire votre attention. Ces petites portions de licence sont essentielles dans la manière dont les chansons obtiennent une licence de nos jours. Cela devrait continuer.

De plus, l'évaluation change. Si la part de musique dans la production est plus importante, il s'agit d'un type de contrat différent de ceux où la part de musique est moindre. C'est déjà arrivé.

La sénatrice Mohamed : Cela pourrait donc être pris en compte dans la rémunération? Je sais que c'est une échelle mobile, mais si l'on pense à une entreprise qui fait cela — comme vous l'avez dit, il s'agit de milliards de données. Comment peut-on se faire une idée de l'ampleur de la chose?

Mme McGuffin : Nous constatons que les sociétés spécialisées dans l'attribution qui sont créées et les entreprises qui sont responsables et éthiques les intègrent dans leur système.

C'est un domaine où nous pouvons utiliser la technologie, et nous l'avons fait dans le passé pour veiller à ce que les minuscules centimes s'additionnent et se transforment en un véritable paiement, chaque mois ou chaque trimestre, pour un auteur-compositeur.

La sénatrice Mohamed : Si tout est en ordre et que vous souhaitez que cela soit respecté, un ombudsman de l'IA... est-ce une bonne idée?

M. Rogers est impatient de prendre la parole.

M. Rogers : Je vais ajouter à ces remarques.

Je pense que la discussion sur l'échantillonnage des extraits est un peu un faux-fuyant, car pour obtenir ce résultat, il faut intégrer la chanson. À ce stade, cela n'a plus d'importance; vous avez utilisé la chanson. C'est sur cette question de licence que nos membres travaillent d'arrache-pied.

Ensuite, vous savez que nous sommes impatients de voir à quoi ressemblera l'avenir des licences pour déterminer la valeur des extraits. Mais c'est à cette première étape, celle de l'acquisition, que s'applique le droit d'auteur.

En ce qui concerne l'ombudsman, je dirais que cela nous ramène à notre argument principal, que vous avez entendu tout au long de la journée. Les lois et le cadre actuels permettent de régler cette question si nous tirons pleinement parti de la loi.

I wouldn't be doing my job if I encouraged sliding away from that, but I genuinely think that what would be covered by an ombudsperson would be covered by just enforcing the Copyright Act.

Senator Arnold: My questions are for Mr. Degen.

When you said that you put a human-authored certification on your book and that you are the first one, do you feel there are others around who are also interested in doing that?

Mr. Degen: Absolutely. We have advertised this service to our members. There has been a lot of feedback from writers wanting to be able to so certify themselves.

This brings us back to the idea that all of this and the transparency piece are too difficult for the technology industry.

I work in a very tech-savvy business, but we produce analog products as well as technology products. We managed to do it, and it wasn't hard. We would much prefer that the labelling be on the artificial intelligence side. We were there in the marketplace first, so the products that are competing with us and trying to pretend to be us should be the ones that have to label.

Senator Arnold: How big of a problem is that, though? As far as the AI-generated books that you see, such as the weird ones on Amazon and stuff like that — are they really a threat to you? They are usually garbage, aren't they?

Mr. Degen: It is a huge problem because of the lack of transparency. I agree with you that the quality is not there, but you do not know that before you buy it.

What happens is this: You bring a book out, and it has a very short window of sales potential before it goes into the long tail of the rest of its life. You want to maximize your impact during that short window. Say you go up on Amazon, start to rise in the rankings, people notice you are a bestseller, and it is starting to work for your book. Then, suddenly, there's a fake book in the listings beside you that looks an awful lot like yours, looks like it covers the same subject matter and is directly competing with you for sales, and that book was created in an afternoon while your book took five years to write. It's not a fair fight. This is happening, and people are losing valuable income because of it.

Senator Arnold: That's very interesting. Thank you for that.

As we delve into this, I'm finding I don't even know what I don't know. Are there any issues around audiobooks?

Je ne ferais pas mon travail si j'encourageais qu'on s'écarte de cela, mais je pense sincèrement que tout ce qui relèverait d'un ombudsman pourrait être réglé simplement en appliquant la Loi sur le droit d'auteur.

La sénatrice Arnold : Mes questions s'adressent à M. Degen.

Quand vous dites que vous avez ajouté une certification que votre livre a été rédigé par un humain et que vous êtes le premier à le faire, pensez-vous que d'autres personnes autour de vous seraient également intéressées à le faire?

M. Degen : Absolument. Nous avons fait la promotion de ce service auprès de nos membres. Nous avons reçu de nombreux commentaires d'auteurs qui veulent pouvoir obtenir cette certification.

Cela nous ramène à l'idée que tout cela, ainsi que la question de la transparence, représente un défi trop difficile pour l'industrie des technologies.

Je travaille dans un secteur très axé sur la technologie, mais nous produisons des produits analogues et des produits technologiques. Nous parvenons à le faire, et cela n'a pas été difficile. Nous préférerions de loin que l'étiquetage s'applique au domaine de l'intelligence artificielle. Nous avons été les premiers sur le marché, si bien que les produits qui rivalisent avec les nôtres et qui prétendent être nos produits devraient être soumis à cette obligation d'étiquetage.

La sénatrice Arnold : Mais est-ce un problème si grave? En ce qui concerne les livres générés par l'IA que l'on voit, comme ces ouvrages bizarres sur Amazon notamment... représentent-ils vraiment une menace pour vous? Ce sont habituellement des navets, n'est-ce pas?

M. Degen : C'est un énorme problème en raison du manque de transparence. Je suis d'accord avec vous pour dire que la qualité n'y est pas, mais vous l'ignorez avant d'en faire l'achat.

Voici ce qui se passe : vous publiez un livre, et il ne dispose que d'une très courte période de potentiel commercial avant le long parcours du reste de son existence. Vous souhaitez maximiser votre incidence pendant ce court créneau. Vous le mettez en vente sur Amazon et grimpez dans les classements. Les gens remarquent que le livre est un grand succès et cela commence à porter fruit pour votre bouquin. Puis, soudainement, un faux livre apparaît dans les listes à côté du vôtre. Il ressemble énormément au vôtre, semble traiter du même sujet et vous fait directement concurrence. Ce livre a été créé en un après-midi alors qu'il vous a fallu cinq ans pour écrire le vôtre. Ce n'est pas un combat équitable. Cela se produit réellement, et des gens perdent des revenus précieux.

La sénatrice Arnold : C'est très intéressant, merci.

Plus nous creusons, plus je découvre que j'ignore ce que j'ignore. Y a-t-il des problèmes du côté des livres audio?

Mr. Degen: Sure, it's the same thing. We're dealing with fake books that have been created to essentially look like the genuine article, and it's just quickly packaged up through AI. It's just audio rather than print. It's the same issue.

Senator Arnold: Have there been any effective lawsuits or copyright infringement cases of people taking people to court over this, or are they in the bank vault negotiating with the robbers? I'm just trying to understand.

Mr. Degen: I love that expression. Thank you for that.

You know what, we spend an awful lot of our time in court, and we don't want to spend our time in court. We want to spend our time making books and selling them to enthusiastic readers. So, yes, we will take legal action where we can.

A lot of this is — you hear the expression all the time — like playing whack-a-mole. You find a fake book. You do a takedown request. It pops up somewhere else, or something like it pops up somewhere else. We spend, frankly, far too much time chasing these things down. If there was a proper labelling system and if our Copyright Act were properly enforced, I think we would deal with this problem a lot better.

Senator Arnold: Thank you.

[*Translation*]

Senator Miville-Dechêne: I wasn't here for your opening statements, so forgive me if I make you repeat yourself.

The last time we spoke, when you were here, it was about Bill C-11. The situation was pretty tense because of the whole algorithm thing. You were very worried about how visible francophone music would be, especially in the public square, and about the listening habits of young people in particular.

Unless I'm misinterpreting your position, you seem much less worried about artificial intelligence because you're hoping to get copyright back. I don't think it will be easy, though.

Are you more optimistic, or do you think the advent of AI will have a greater impact on a culture like ours, the francophone minority on this continent?

Ms. Desrochers: Thank you for the question. It gives me a chance to follow up on what I said earlier to Senator Simons about members of minority groups.

M. Degen : Oui, c'est la même chose. De faux livres sont créés en un clin d'œil au moyen de l'intelligence artificielle, et ils sont faits pour ressembler à de vrais livres. Ils n'existent qu'en format audio, pas en format papier. C'est le même problème.

La sénatrice Arnold : Est-ce que des poursuites ont porté des fruits? Est-ce que des plaignants ont obtenu gain de cause dans des affaires de violation du droit d'auteur portées devant les tribunaux? Ou les gens sont-ils en train de négocier avec les voleurs dans la chambre forte de la banque? J'essaie juste de comprendre.

M. Degen : J'adore cette expression. Merci pour la question.

Vous savez, nous passons beaucoup de temps devant les tribunaux; pourtant, ce n'est pas ce que nous voulons faire. Ce que nous voulons faire, c'est créer des livres et les vendre à des lecteurs enthousiastes. La réponse est donc oui, nous engageons des actions en justice lorsqu'il est possible de le faire.

La situation s'apparente vraiment au jeu de la taupe : on trouve un faux livre; on demande qu'il soit retiré; il apparaît ailleurs, ou une contrefaçon semblable apparaît ailleurs. Franchement, nous passons beaucoup trop de temps à courir après les contrefaçons. Un système d'étiquetage adéquat et une meilleure application de la Loi sur le droit d'auteur nous aideraient à mieux répondre à ce problème.

La sénatrice Arnold : Merci.

[*Français*]

La sénatrice Miville-Dechêne : Comme je n'ai pas assisté à vos présentations d'ouverture, pardonnez-moi si je vous oblige à vous répéter.

La dernière fois qu'on s'est parlé, lorsque vous êtes venue en comité, c'était pour le projet de loi C-11. La situation était assez dramatique parce que toute la question des algorithmes vous rendait très craintive quant à l'espace accordé à la musique francophone, notamment sur la place publique et en ce qui concerne l'écoute des jeunes en particulier.

Vous semblez beaucoup moins inquiète face l'intelligence artificielle — ou j'interprète mal votre position — parce que vous espérez récupérer les droits d'auteur. Je ne pense pas que ce sera chose facile, quand même.

Êtes-vous plus optimiste ou pensez-vous que l'arrivée de l'intelligence artificielle provoquera tout de même un choc plus important pour une culture comme la nôtre, c'est-à-dire francophone minoritaire, sur le continent?

Mme Desrochers : Je vous remercie de la question. Cela va me permettre de rebondir sur ce que j'ai répondu plus tôt à la sénatrice Simons, par rapport aux personnes minoritaires.

I would say it's about governance. It's not just about making data available so it can be processed properly.

Going back to C-11, the fact that francophone Quebec music is available on all platforms does not guarantee that it will be highlighted. It's not just about providing content. That was the gist of my answer earlier. We need to make sure this content is regulated so we know how it's being used.

I would also encourage you to reach out to minority groups. We certainly have some in the coalition who have specific demands that complement our own.

Going back to the potential of generative AI, when we talk about AI, we're talking about a number of different things. I recently had an exploratory conversation with someone from Mila about a project to improve content discoverability using AI. In this case, it wasn't about using copyrighted works to generate competition; it was really about improving searches. For example, if you ask for a list of the top 10 films without any specifics, you get 10 American films. However, if you ask the same question, but you're using an agentic tool to point research to local content, you'll get a different list of 10 films.

I'm not saying I'm optimistic, but AI can open up some possibilities.

Obviously, our main demand is for remuneration. As I said earlier, without remuneration, you'll get extinction because that's key. If creators are no longer being paid to do their primary work, they'll disappear because they can no longer make a living from their art.

The coalition held a conference in February, and illustrators attended. Illustrators are among the first to be affected. I would also add to what Mr. Degen said about how a book may have been written by a human, but the cover was generated by AI.

There are all kinds of cases when we say, "This book is human."

When people in Quebec realized this, there was a solidarity movement in the book industry. Several publishers agreed to join a movement to stop using AI and support human creators and illustrators instead. Those illustrators tell us that they're already feeling the loss not only of contracts, but also of jobs right now. It's real. All the entry-level jobs people could do to make a living as an illustrator are disappearing. They used to do advertising work in addition to comics, but the value of that is declining across the sector.

Je dirais que c'est une question de gouvernance. Il ne s'agit pas simplement de rendre des données disponibles pour qu'elles soient ensuite bien traitées.

Si on revient à C-11, le fait que la musique québécoise francophone soit disponible sur toutes les plateformes ne garantit pas qu'elle soit mise en valeur. Il ne s'agit pas simplement de donner du contenu. C'était un peu le sens de ma réponse tout à l'heure. Il faut s'assurer d'encadrer ces contenus, afin de savoir comment ils sont utilisés.

Je vous inviterais aussi à aller à la rencontre des groupes minoritaires. Évidemment, on en a à la Coalition qui ont des demandes précises et complémentaires aux nôtres.

Pour en revenir au potentiel de l'IA générative, c'est que lorsqu'on parle de l'IA, on parle de plusieurs choses. Une personne du Mila me présentait récemment, de façon exploratoire, un projet pour améliorer la découvrabilité des contenus grâce à l'IA. Dans ce cas, on ne parlait pas d'utiliser des œuvres protégées pour générer de la compétition; on parlait vraiment d'améliorer la recherche. Par exemple, si on demande quels sont les dix meilleurs films, sans plus de précision, on se fait proposer dix films américains. Cependant, si on pose la même question, mais qu'on a travaillé avec un outil agentique afin d'orienter la recherche vers des contenus locaux, on se fera proposer dix films différents.

Je ne vous dis pas que je suis optimiste, mais l'IA peut amener certaines possibilités.

Évidemment, notre demande principale vise la rémunération. Je le disais tout à l'heure : sans rémunération, c'est l'effacement, parce que c'est la base de tout. Si les créateurs ne sont plus payés pour effectuer leur travail principal, c'est là qu'ils disparaissent, parce qu'ils n'arrivent plus à vivre de leur art.

La Coalition a fait une conférence en février à laquelle des illustrateurs ont assisté. Les illustrateurs sont parmi les premiers touchés. J'ajouterais d'ailleurs à ce que disait M. Degen qu'il arrive aussi qu'un livre ait été écrit par un humain, mais que la couverture ait été générée par l'IA.

Il y a toutes sortes de cas, quand on dit : « Ce livre est humain. »

Quand les gens se sont aperçus de cela au Québec, il y a eu un mouvement de solidarité qui s'est créé dans la chaîne du livre. Plusieurs éditeurs ont accepté de se joindre à un mouvement visant à ne plus utiliser l'IA, mais à favoriser des créateurs et des illustrateurs humains. Ces derniers nous disent qu'ils sentent déjà qu'il y a non seulement des contrats, mais des emplois qui se perdent en ce moment. C'est réel. Tous les emplois d'entrée qu'on pouvait occuper pour vivre, comme illustrateur, sont en train de disparaître. On faisait de la publicité à côté de nos BD, mais, pour ce secteur, cela devient de moins en moins utile.

The Chair: Thank you. We'll now begin the second round of questions with Senator Cormier.

Senator Cormier: My question is for Mr. Degen. I'll try to be clear. I'll add to what Senator Simons said earlier about publishers reconfiguring reporters' stories, if I understood correctly.

My concern is about ensuring linguistic diversity. We know that one of the great things about the French language is how diverse it is. Our regional cultures are expressed through words, through texts. When people use AI, such as ChatGPT, you can tell the language is being flattened.

Are you concerned that generative AI will flatten language and eliminate minority or regional cultural specificity? Can you comment on that?

[English]

Mr. Degen: Thank you for the question, Senator Cormier. A quick answer: Yes.

You mentioned fears of things happening, like the potential for the flattening of language and the potential for the loss of certain specialties. I don't fear that's happening; it has already happened. The profession of being a translator or interpreter was one of the first to be disrupted by AI, and it has had a net negative effect in our industry.

We want to see the same kind of commitment that Ms. Desrochers was talking about. For instance, for book covers, we want to see the same kind of commitment for translation of works. Translation of works is a lot more than just dumping a work into an AI and saying, "Make it French." You need a human understanding of a culture and the language to produce anything of quality.

So, yes, I do fear that it will happen more, but I'm afraid to say that it has already happened.

[Translation]

Senator Cormier: Did you have something to add on that?

[English]

Mr. Rogers: I think the path forward on this actually rests with all of us in realizing that it's not a magic box that suddenly makes it French. I think that is part of the sales pitch. As we all come to grips with what is going on and realizing that it is the rearranging of what it has been given, then we can understand that.

Le président : Merci. Nous allons commencer la deuxième ronde de questions maintenant, avec le sénateur Cormier.

Le sénateur Cormier : Ma question s'adresse à M. Degen. Je vais essayer d'être clair. Je vais m'appuyer sur ce qu'a dit la sénatrice Simons au départ, quand elle disait que les éditeurs, si j'ai bien compris, reformataient les articles des journalistes.

Ma préoccupation concerne la présence de la diversité linguistique. On sait que la langue française, par exemple, bénéficie d'une grande diversité. Nos cultures régionales s'expriment à travers les mots, à travers les textes. Lorsqu'on utilise l'IA, ChatGPT par exemple, on sent qu'il y a une uniformisation de la langue qui se produit.

Craignez-vous que l'IA générative uniformise la langue et fasse disparaître les spécificités culturelles minoritaires ou régionales? Que pouvez-vous dire par rapport à cela?

[Traduction]

M. Degen : Je vous remercie pour la question, sénateur Cormier. En un mot, la réponse est oui.

Vous m'avez demandé si je craignais certaines éventualités, comme l'uniformisation de la langue et la disparition des spécificités. Or, ce ne sont pas des éventualités; ce sont déjà des réalités. La traduction et l'interprétation comptent parmi les premières professions à avoir été bouleversées par l'IA, ce qui a eu un effet négatif net sur notre industrie.

Nous recherchons le même genre d'engagements dont a parlé Mme Desrochers. Par exemple, pour les couvertures de livres, nous voulons les mêmes engagements en ce qui concerne la traduction. Il ne suffit pas de téléverser une œuvre dans un outil d'intelligence artificielle et de lui demander de la rendre en langue française. La création d'une traduction de qualité exige une compréhension humaine de la culture et de la langue.

La réponse est donc oui, je crains que ces problèmes se généralisent, mais malheureusement, ils se posent déjà.

[Français]

Le sénateur Cormier : Aviez-vous quelque chose à ajouter à ce sujet?

[Traduction]

M. Rogers : Je pense que pour aller de l'avant, il faut que tout le monde saisisse que ce n'est pas un outil magique qui livre instantanément des traductions françaises. Je pense que c'est ainsi qu'on nous le vend. Tout le monde doit comprendre et prendre conscience de la réalité que tout ce que la machine fait, c'est réarranger ce qu'on lui donne.

I think about music, and I think about the evolution of music through time. When everything is licensed and legal, maybe we will be able to have a debate: I like this AI-generated, licensed, legally AI-generated music, or I don't. I like this French translation because it's good, or I don't like this French translation because it is bad. In the meantime, while everything is scraped and stolen, it's all copyright infringement, and we should be concerned about it.

[*Translation*]

Senator Cormier: I was in a taxi in Mexico not long ago, and the driver was a musician, so I asked him to play me some contemporary, modern Mexican music. He played some tracks for me, and I asked if he could play me something really contemporary. I was with friends, and we all thought it was really great. I asked him who wrote the song, and he said he did; he created it with AI. That's been bugging me ever since because I thought it was so good. It actually reminded me of Jovanotti in Italy.

This is happening. From an ethical standpoint, what do we do about it?

[*English*]

Mr. Rogers: I was a guest lecturer to a university class, and a similar instance, where a young artist came up and said, "I make music now with a 100-piece orchestra, thanks to AI. You're calling me a pirate? I'm not a pirate. I'm an artist." And I said, "Well, this is why my companies are busy trying to license this so that one day, you can make that music using the 100-piece orchestra, generated by AI. But in the meantime, you need to understand that all the orchestras from all recorded times have created that music for you."

His point, he was like, "No. I have pushed the button, and it makes the music."

I think that we really do owe it to ourselves, not just here in committee rooms, but in our everyday lives, to point out the difference between what a human made and what the robots made.

Senator Cormier: How can society learn to recognize it?

Mr. Rogers: This would be my answer to this. On my drive to school with my girls Grace and Rose, we listen to Splash'N Boots, and there's a violin lick in one of the songs. I work at

Je pense à la musique et à son évolution au fil du temps. Quand tout sera fait de manière légale et sous licence, peut-être que nous pourrions débattre : j'aime cette musique qui a été générée par IA de façon légale et sous licence, ou je ne l'aime pas; j'aime cette traduction française parce qu'elle est bonne ou je ne l'aime pas parce qu'elle est mauvaise. D'ici là, toutes les copies et tous les vols de contenu constituent des violations du droit d'auteur. Nous devons nous en préoccuper.

[*Français*]

Le sénateur Cormier : Récemment, j'étais dans un taxi au Mexique et le chauffeur était musicien. Je lui ai donc demandé qu'il me fasse écouter de la musique mexicaine contemporaine, moderne. Il m'a fait écouter des trucs et je lui ai demandé s'il pouvait me faire écouter quelque chose de vraiment contemporain. Il m'a fait écouter quelque chose — j'étais avec des amis — et on a trouvé cela vraiment très bon. Je lui ai demandé qui était l'auteur de cette musique et il m'a dit que c'était lui; il l'avait créée avec l'intelligence artificielle. Je suis troublé depuis ce temps parce que je trouvais cela très bon. En y réfléchissant, cela me rappelait Jovanotti en Italie.

Alors, sur le plan éthique, que va-t-on faire de cette réalité?

[*Traduction*]

M. Rogers : J'ai vécu une expérience semblable quand j'ai été invité à donner une conférence durant un cours universitaire. Un jeune artiste m'a dit : « Grâce à l'intelligence artificielle, je crée maintenant de la musique avec un orchestre de 100 musiciens. Vous me traitez de pirate? Je ne suis pas un pirate, je suis un artiste. » J'ai répondu : « C'est la raison pour laquelle les entreprises s'affairent à faire en sorte que des licences soient obtenues : pour qu'un jour, vous puissiez créer de la musique générée par l'intelligence artificielle qui utilise un orchestre de 100 musiciens. D'ici là, vous devez comprendre que ce sont tous les orchestres jamais enregistrés qui ont créé cette musique pour vous. »

Son argument était : « Non, j'appuie sur le bouton, et de la musique est créée. »

Je pense que nous nous devons de souligner la différence entre ce que créent les humains et ce que font les robots, non seulement dans les salles de comité, mais aussi dans la vie de tous les jours.

Le sénateur Cormier : Comment la société peut-elle apprendre à reconnaître la différence?

M. Rogers : Voici ce que je vous répondrais. Quand je vais reconduire mes filles, Grâce et Rose, à l'école, nous écoutons Splash'N Boots. Dans une des chansons, il y a un riff de violon.

Music Canada with Music Canada's creative culture advisor, Miranda Mulholland. She does the violin lick on that recording. It's up to me to tell my girls, "We know the person who made that sound. It wasn't a keyboard press."

As the son of a journalist, we have to do that with journalism, we have to do that with music, and we have to do that with books. We have to celebrate the artist behind it and make a point that we recognize it. Because if we don't, then we will lose the understanding of what is what.

Senator Simons: I have a slightly different question. This is for Mr. Degen. I have a lot of writer friends who are being harassed; I would almost call it by AI bots that are promising them marketing, that are saying, "Oh, I represent a book club; come speak to our book club."

And it's all a scam to make them pay for something. In their inboxes, they cannot get away from this. I wonder if you can speak to that part of the equation. What can we do to protect writers from the AI scammers out there, from the kinds of fakes that Mr. Rogers was talking about, that are designed to defraud writers of what little money they have?

Mr. Degen: You're really pressing my buttons with that one, because this is the kind of thing that comes across my desk an awful lot at The Writers' Union of Canada. We have been dealing with an awful lot of fraudulent behaviour, especially across email, aimed at writers, which to me is terribly ironic. They're trying to squeeze money out of writers, who, frankly, don't make a whole lot of money to begin with. So it's a weird target, but it is a genuine target of these scammers.

Look, we talk about transparency; we talk about labelling. What you're seeing there is a scam; it's a fraud. It should be illegal. We should have an enforcement mechanism to pursue the illegality of it and make it stop. At the moment, we don't. At the moment, it's really my job, and the job of The Writers' Union of Canada, to educate our members and to say, "This is what this looks like; we've seen this before; I know it's going to make you feel really good because it sounds like somebody read your book, but that is probably not the case if it comes at you as an email asking for money."

There's a lot of work that we do on that end. We would dearly love to get out of that business, and we're quite resentful of the technology for having put us in that place. But you're right, that's where we are.

Une de mes collègues chez Music Canada est Miranda Mulholland, conseillère en création culturelle. C'est elle qui joue du violon dans cet enregistrement. J'ai le devoir de dire à mes filles : « Nous connaissons la personne qui a créé ce son. Il n'a pas été fait au moyen d'un clavier. »

Je suis fils de journaliste. Il faut faire la même chose pour le journalisme, pour la musique et pour les livres. Nous avons le devoir de reconnaître et de célébrer l'artiste qui a créé l'œuvre. Sinon, nous perdrons la capacité de voir la différence.

La sénatrice Simons : J'ai une question un peu différente; elle s'adresse à M. Degen. J'ai beaucoup d'amis écrivains qui se font harceler par ce que j'appellerais des agents d'intelligence artificielle qui leur promettent de faire la promotion de leurs livres et qui leur disent : « Je représente un club de lecture; venez vous adresser à notre club. »

Or, il s'agit de tactiques frauduleuses visant à leur soutirer de l'argent. Leurs boîtes de réception sont inondées de messages de la sorte. Que pouvons-nous faire pour protéger les écrivains contre les fraudeurs qui utilisent l'IA et contre les contrefaçons dont parlait M. Rogers, dont l'objectif est d'arracher aux écrivains le peu d'argent qu'ils ont?

M. Degen : Vous touchez là à ma corde sensible parce que des dossiers de la sorte atterrissent très souvent sur mon bureau à la Writers' Union of Canada. Nous faisons face à un nombre énorme de cas de fraude, surtout par courriel, qui ciblent des écrivains, ce qui me semble terriblement ironique. Les fraudeurs essaient de soutirer de l'argent à des écrivains, qui franchement n'en font pas beaucoup. C'est une cible étrange, mais les fraudeurs s'en prennent tout de même à eux.

On parle de transparence et d'étiquetage. Toutefois, dans ces cas-ci, c'est de l'escroquerie; c'est de la fraude. Ces actes devraient être considérés comme illégaux. On devrait disposer d'un mécanisme d'application de la loi permettant de poursuivre les responsables de ces actes criminels et de les arrêter. À l'heure actuelle, il n'y a pas de tel mécanisme. Par conséquent, c'est à moi et à la Writers' Union of Canada qu'il revient de sensibiliser les membres et de leur dire : « Voici à quoi ressemblent ces actes. Ce n'est pas la première fois qu'on voit cela. Je sais que vous serez très heureux parce que vous croirez que quelqu'un a lu votre livre, mais si le message vous arrive sous la forme d'un courriel vous demandant de l'argent, ce n'est probablement pas le cas. »

Nous faisons beaucoup de travail de ce côté-là. Nous serions ravis de ne plus avoir à le faire et nous en voulons à la technologie de nous avoir mis dans cette position. Toutefois, vous avez raison : c'est là où nous en sommes.

We all hear about the wonder of what AI can do for us and can deliver for us, curing cancer, and taking us to Mars and everything. The reality is that it is sending us scam emails. It's producing revenge porn. It's negatively affecting our elections. It has not been a very good rollout, I will say that. And I think the government has a serious role in making sure that our consumers are protected and our creators are protected.

Senator Simons: Thank you.

The Chair: We have finished the first group of witnesses, and we thank you very much. It was an outstanding session.

This is a fantastic introduction here. We have from GetFact.ca, Mr. Dinnick, you're the Chief Executive Officer and Co-Founder. Give us a little introduction to your company, if you would.

Wilf Dinnick, Chief Executive Officer and Co-Founder, GetFact.ca: Thank you very much. My name is Wilf Dinnick. That title is slightly elevated. I represent a group of Canadians. We call ourselves GetFact.ca, or Laura AI, named after Laura Secord. And we're building the tools and the networks for Canadians to fight against mis- and disinformation. We're a mission-driven organization, all volunteers, and we've been in action for about a year and a half.

The Chair: Laura Secord — it must be a sweet gig. It's my last night. Mr. Dinnick, would you love to give us your five-minute introduction to position what we're going to talk about?

Mr. Dinnick: I think for every file on this committee's agenda, and frankly, probably every ministry in this government comes down to the same filter, what do Canadians believe? I think I can speak for most people in this room, and I know I can speak for millions of Canadians, who, when they get an email, open their phones and look at social media, they have to ask the question, "Is this true? Do I believe what I'm seeing?"

The fact is if Canadians don't have a shared set of facts on the critical issues in this country — crime statistics, public health, education, climate — if we cannot agree on a shared set of facts, it's going to be very difficult for this country to go forward and deal with the challenges that we're facing.

At GetFact.ca, we look and tackle mis- and disinformation, but the reason I'm here, and a lot of our members, is I spent a career as a foreign correspondent. I worked as the Middle East correspondent for ABC News, I worked at CNN International and here in Canada for Global National, and I spent a good part

Tout le monde entend parler des merveilles que l'IA accomplira pour nous : elle guérira le cancer, elle nous enverra sur Mars, et ainsi de suite. En réalité, elle nous envoie des courriels frauduleux, elle produit de la pornographie de vengeance et elle nuit à nos élections. Je dirais que son lancement est plutôt mal réussi. D'après moi, le gouvernement a un rôle important à jouer pour assurer la protection des consommateurs et des créateurs.

La sénatrice Simons : Merci.

Le président : Notre temps avec le premier groupe de témoins est écoulé. Merci beaucoup. La séance a été exceptionnelle.

La présentation qui suit est extraordinaire. Nous recevons M. Dinnick, directeur général et cofondateur de GetFact.ca. Pouvez-vous nous présenter brièvement votre entreprise, s'il vous plaît?

Wilf Dinnick, directeur général et cofondateur, GetFact.ca : Merci beaucoup. Je m'appelle Wilf Dinnick. Ce titre est un peu gonflé. Je représente un groupe de Canadiens. Nous nous appelons « GetFact.ca », et notre outil d'IA s'appelle « Laura », comme Laura Secord. Nous développons les outils et les réseaux dont la population canadienne a besoin pour lutter contre la désinformation et la désinformation. Nous sommes une organisation entièrement bénévole et axée sur une mission. Nous menons nos activités depuis environ un an et demi.

Le président : Laura Secord — vous nous mettez l'eau à la bouche. C'est mon dernier soir. Monsieur Dinnick, voulez-vous présenter votre déclaration préliminaire de cinq minutes afin d'orienter la discussion?

M. Dinnick : Chaque dossier que le comité examine se résume probablement à la même question : que croit la population canadienne? C'est probablement aussi vrai pour chaque ministère. Je pense que je peux parler pour la majorité des personnes ici présentes, et je sais que je peux parler pour les millions de Canadiens qui doivent se demander, chaque fois qu'ils reçoivent un courriel, qu'ils utilisent leur téléphone ou qu'ils vont sur les réseaux sociaux : « Est-ce que c'est vrai? Est-ce que je crois ce que je vois? »

La réalité, c'est que si la population canadienne n'a pas en commun un ensemble de faits sur les enjeux essentiels qui touchent le pays — la criminalité, la santé publique, l'éducation, le climat —; si nous ne pouvons pas nous entendre sur les faits, il sera très difficile pour le Canada d'avancer et de relever les défis auxquels il fait face.

Chez GetFact.ca, nous nous intéressons à la désinformation et à la désinformation, et nous nous y attaquons. Toutefois, la raison pour laquelle je suis ici, comme beaucoup de nos membres, c'est que j'ai travaillé pendant toute ma carrière à titre de correspondant à l'étranger. J'ai été correspondant au Moyen-

of my time in conflict zones, war zones and crises. I will tell you, there's a pattern in all of them, and that is that citizens lack access to trusted information in those environments. The institutions that they trust start collapsing, polarization begins, and that leads to violence. It would be very foolish for us as Canadians to assume that we're immune to this.

So we have to address mis- and disinformation in this country. Before I get to the solutions, which I will say are cost-effective and easy, we have to also admit the environment that we're working in. I'm very proud that we have a government talking about sovereign AI and Canadian compute, and we have the Vector Institute and Mila. But we have to be realistic. The real merchants for our information for the foreseeable future are large AI companies based in the United States, and increasingly in China. They are private corporations that have no obligation to pull back the curtain and tell us how they got to a piece of information when we searched it to decide who we're going to vote for or looking up something about Canadian public health or learn something about Canadian education; not only what they found, but also what they're hiding or what we're not seeing. That won't happen. And we know that because we have a history of it in Canada dealing with those big AI companies.

Also, recognize that they're not in the business of verification. They don't want to check facts. Not only politically are facts not really their mandate, but they've made it clear that as accelerationists, those companies, the guardrails are off. It's off the leash. They just want to grow. They're not aligned with Canada's needs. We have to address this problem here in Canada.

Now, other countries have done this, and we're asking for Canada to adopt some of the same mandates.

The first one is standard verification of information. That sounds like a huge ask, but really it's quite simple. That is when you see a piece of information, a video, or a claim, you can click on it, and it goes to the provenance of that information. You can see the source of it. This has to be seen as the ingredients or the nutrition label on packaged goods. You can like it. You cannot like it, you can ignore it, but it's there, and we can all go to it.

The second thing is to now prepare for how we are accessing information, which is through bots and through AI agents. For instance, every ministry in Canada should have marked down files and APIs which our agents and bots can access easily. I can

Orient pour ABC News, et j'ai travaillé chez CNN International et chez Global National, ici au Canada. J'ai passé beaucoup de temps dans des zones de conflit, des zones de guerre et des situations de crise. Je peux vous dire que les événements suivent toujours le même fil : dans les environnements pareils, la population n'a pas accès à de l'information fiable, les institutions auxquelles elles font confiance s'effondrent peu à peu, la polarisation s'accroît, puis la violence éclate. La population canadienne aurait tort de croire que la même chose ne pourrait pas se produire au Canada.

Par conséquent, le Canada doit s'attaquer à la désinformation et à la désinformation. Avant de passer aux solutions — qui sont simples et peu coûteuses, soit dit en passant —, je veux prendre le temps de reconnaître l'environnement dans lequel nous travaillons. Je suis très fier que le gouvernement canadien parle de la capacité de calcul souveraine pour l'IA, et nous avons aussi l'Institut Vecteur et Mila. Toutefois, il faut être réaliste : dans un avenir prévisible, ce sont les géants de l'IA basés aux États-Unis, et de plus en plus en Chine, qui contrôleront nos informations. Ces sociétés privées n'ont aucune obligation de lever le voile sur les méthodes qu'elles emploient pour nous fournir de l'information lorsque nous faisons des recherches au moyen de leurs outils pour choisir pour qui voter, pour trouver un renseignement sur la santé publique au Canada ou pour en savoir plus sur l'éducation au Canada. Elles n'ont pas à révéler non seulement ce qu'elles trouvent, mais aussi ce qu'elles cachent ou ce que nous ne voyons pas. Elles ne le feront pas. Nous le savons parce que ce n'est pas la première fois que le Canada a affaire aux géants de l'IA.

Il faut aussi reconnaître que le domaine de la vérification ne les intéresse pas. Ces entreprises ne veulent pas vérifier les faits. Elles ont montré non seulement que les faits ne font pas partie de leurs objectifs sur le plan politique, mais aussi qu'elles sont accélérationnistes et qu'elles font peu de cas des mesures de protection. Elles agissent en toute liberté; leur seul but est de croître. Elles ne répondent pas aux besoins du Canada. Nous devons nous attaquer à ce problème ici au Canada.

D'autres pays ont pris des mesures en ce sens. Nous demandons au Canada de faire de même.

La première consiste en une vérification standard de l'information. Cette mesure peut sembler ardue, mais en fait, c'est assez simple. Il s'agit de pouvoir cliquer sur une information, une vidéo ou une affirmation pour être renvoyé à la source. On peut voir d'où elle provient. C'est comparable à la liste des ingrédients ou à l'étiquetage nutritionnel sur les aliments emballés. Cela peut nous plaire ou nous déplaire; on peut l'ignorer; mais l'information est accessible à tous.

La deuxième consiste à s'adapter à la manière dont on accède désormais à l'information, à savoir par l'intermédiaire de bots ou d'agents intelligents. Par exemple, tous les ministères canadiens devraient avoir des fichiers en format texte brut ou des interfaces

speak to it in detail after, but what it does, it cuts out the middle person. It cuts out anybody, like the platforms, et cetera, who is trying to manipulate us with that information or warp information in order to achieve political gains. And we know this is happening on a daily basis with malevolent foreign actors, and now, sometimes, the call is coming from inside the house here in Canada.

Let me sum up by saying this is not a technological problem. This is just making sure that Canadians have easy access to the source of the information that they are looking for, and they are looking at and it is absolutely easy to do, and it's cost-effective.

The Chair: That was an excellent introduction.

Senator Dasko: Thank you for being here. I'm going to ask you to explain how it works. How do you verify? Let's say you're looking at something in a newspaper or something comes on Google, or you've used an AI connection to learn something, or what about television? What if I'm watching CBC or CTV and I want to verify something?

Mr. Dinnick: Let me say first, this is not out in the public domain, but about a year and a half ago we got some engineers, volunteers, military veterans, JTF2, and AI engineers who volunteered their time to help build one of the models to prove this would work.

We started with news. You drop in a news link, and it goes and searches and finds all of the information around the claim in that news article. So you can see the research based on that claim.

Let me give you a little example; a 250% tariff on dairy going into the United States. You click on that fact, and it goes to the source, and it shows there is actually a tax, but guess what? It's never been excised. Then Canadians can quickly see that.

This exists. Universities have built this model, we built the model, and yes, it's not widely in the public domain. And this is not conspiratorial, but the large platforms will not build this. When we went to talk to these platforms, one of the big engineers said to us, "Please build it, because no one else will." The reason is the platforms do not want to get into the verification game, as I said. If Google, Meta or Open AI were to check a fact and claim a fact, they are open to litigation. They're not going to do that.

de programmation d'application auxquels les agents et les bots peuvent accéder facilement. Je pourrai en dire plus là-dessus plus tard, mais en un mot, cette mesure permet d'éliminer l'intermédiaire. Ainsi, personne, par exemple une plateforme, ne peut se servir de l'information pour nous manipuler ou fausser l'information à des fins politiques. On sait que des acteurs étrangers malveillants mènent de telles actions au quotidien; aujourd'hui, il arrive même que ces acteurs se trouvent en territoire canadien.

Permettez-moi de conclure en disant que le problème n'est pas d'ordre technique. Il s'agit de faire en sorte que la population canadienne ait facilement accès à la source de l'information qu'elle recherche et qu'elle consulte cette source. Les solutions sont très simples et peu coûteuses.

Le président : C'était une excellente introduction.

La sénatrice Dasko : Je vous remercie de votre présence. Je vais vous demander de nous expliquer comment cela fonctionne. Comment fait-on pour vérifier? Disons que je lis quelque chose dans le journal, qu'une information apparaît sur Google, que j'utilise l'IA pour m'informer ou que je regarde la télévision. Si je regarde CBC ou CTV et que je veux vérifier une information, que dois-je faire?

M. Dinnick : D'abord, je précise que l'outil n'est pas accessible au grand public. Cela dit, il y a environ un an et demi, des ingénieurs, des bénévoles, d'anciens militaires, des membres de la FOI 2 et des ingénieurs en IA se sont portés volontaires pour participer à la création d'un modèle conçu pour prouver que c'était possible.

Nous avons commencé par les nouvelles. Vous entrez un lien vers un article, et l'outil cherche toutes les informations qu'il peut trouver sur son contenu. Vous avez donc accès à la recherche sur les informations contenues dans l'article.

Je vous donne un exemple : vous lisez que des droits de douane de 250 % seront appliqués aux produits laitiers exportés aux États-Unis. En cliquant sur l'affirmation, vous accédez à la source. Là, vous apprenez qu'il y a bel et bien des droits, mais qu'ils n'ont jamais été imposés. Ainsi, la population canadienne a rapidement accès à l'information.

Cet outil existe. Des universités en ont construit un modèle, et nous aussi, mais c'est vrai que le grand public n'y a pas accès. J'ajoute — et ce n'est pas une conspiration — que les grandes plateformes refusent de construire un tel modèle. Quand nous avons discuté avec elles, un des ingénieurs principaux nous a dit : « Construisez un modèle, je vous en prie, parce que personne d'autre ne le fera. » La raison, c'est que les plateformes ne veulent pas se lancer dans la vérification, comme je l'ai déjà dit. Si Google, Meta ou Open AI vérifie et confirme un fait, elle s'expose à des poursuites. Aucune ne le fera.

Second, they're all racing for us to love one of the models, so they're always telling us what we want to hear. So we're not always getting the facts. We're not seeing how they make the decisions to get those facts. They're not interested in sharing that because they're private, competitive AI models. None of this serves the commercial benefit of these Open AI models. They're not going to build it.

We built one; Mila has one. They're quite simple; you can put them as a web extension or a web browser. They need to be governed, of course, and they need to be overlooked, but they can be used by all Canadians to quickly see the source of information.

Again, this is not about technology. This is about changing our understanding that we cannot have gatekeepers anymore to decide about pieces of information. If there is a claim, as you say, in a news article or a social media post, Canadians should be able to quickly see the data behind that claim and decide for themselves whether that is true or not.

Senator Dasko: I would think there would be a demand for this kind of verification, given the environment we're moving into with all the disinformation and misinformation. Isn't there a demand?

Mr. Dinnick: That is a very good question, senator. We launched our first one, and we discovered something quite astonishing. We called it GetFact, and we put it out there, and people started using it but more as a tool that started to inflame the social media environment, pointing out somebody was wrong, somebody was right, et cetera.

It is a bit inside baseball, but we are at the forefront of this. We are launching a second model, which is much more agnostic, which goes right to the source, and, like the nutrition label on a bottle, you get to see it, and you get to decide. We are building that.

I am not here to shill our model or try to pitch. I'm here to say, whoever does it — there are many models — the Canadian government should start supporting this and advocate that Canadians have the tools to be able to access the source of any information they see.

Senator Dasko: Thank you.

Senator Lewis: Thank you for your comments. You mentioned it can be done with a manageable cost. Who pays for it? What is the revenue source?

Deuxièmement, les grandes plateformes se battent pour que nous aimions leur modèle. Elles nous disent ce que nous voulons entendre au lieu de nous rapporter systématiquement les faits. Nous ne savons pas comment elles prennent leurs décisions liées à l'obtention des faits. Elles sont réticentes à divulguer ces choses parce que ces modèles d'IA du secteur privé sont compétitifs. Les modèles de vérification des faits ne servent pas les intérêts commerciaux des modèles d'IA en accès libre. Par conséquent, les grandes plateformes n'ont pas l'intention d'en mettre au point.

Nous en avons développé un, et Mila en a un également. Ils sont assez simples. Ils peuvent être utilisés comme une extension Web ou comme navigateur. Ils doivent être encadrés et surveillés, mais tous les Canadiens qui souhaitent remonter rapidement à la source des informations y ont accès.

Comme je le disais, ce n'est pas une question de technologie. Il faut arrêter de croire que les mécanismes de validation des informations sont révolus. Les Canadiens devraient pouvoir vérifier rapidement les données sur lesquelles s'appuie une affirmation présentée dans un article de nouvelles ou dans les médias sociaux et décider eux-mêmes si l'affirmation est vraie.

La sénatrice Dasko : Je pensais qu'il y avait un appétit pour ce type de vérification étant donné la quantité grandissante de désinformation et de mésinformation. N'y a-t-il pas une demande?

M. Dinnick : C'est une excellente question, sénatrice. Nous avons lancé notre premier modèle, et nous avons découvert un outil assez surprenant appelé GetFact. Nous l'avons déployé et les gens ont commencé à l'utiliser, mais surtout parce que l'outil embrase les médias sociaux en statuant sur le caractère véridique ou non des faits qui y sont publiés.

Nous sommes au premier plan de ce qui est pour l'instant un jeu entre initiés. Nous allons lancer un deuxième modèle, qui est beaucoup plus neutre et qui va directement à la source. Comme les étiquettes nutritionnelles sur les emballages, le modèle fournira aux utilisateurs les informations qui leur permettront de prendre une décision. Nous sommes en train de le développer.

Je ne suis pas ici pour faire la promotion de notre modèle ou pour essayer de le vendre, mais plutôt pour dire que peu importe le modèle — qui sont nombreux —, le gouvernement canadien devrait commencer à soutenir ces outils et à en favoriser l'accès pour tous les Canadiens qui veulent connaître la source des informations qu'ils consultent.

La sénatrice Dasko : Merci.

Le sénateur Lewis : Merci de vos commentaires. Vous avez mentionné que ce pourrait être fait à un coût raisonnable. D'où viendra l'argent? Quelle est la source de revenus?

Mr. Dinnick: The government could pay for it, but let me give you an example. We built one, almost all volunteers. I would say that the thing is worth \$300,000 to \$400,000. Google generously gave us \$200,000 in compute, and we have not gone through nearly that. You are talking a small amount of costs in order for usage.

I'm not sure that I could put an exact number on it. In terms of government spending, it's almost nothing.

Also, there is a private-public tool here. If you are a corporation, you want to ensure that the information about your sector, the information that your juniors are feeding up to you, the people who are writing your speeches, are able to check the facts and ensure that is reaching the top. There are models around software to service that this can be used.

Senator Lewis: Are there other jurisdictions pursuing this kind of model?

Mr. Dinnick: There are. However, ours and some of the university models are unique. Many of them do something which goes along and points out who is right and who is wrong, who is lying and who is not.

What we have learned and are seeing to be very successful, and what we have learned needs to happen is it is agnostic. We have to let people decide for themselves what they like.

This is the major problem. We have spoken to many different ministries and different leaders in government. What we have come away with and what we understand, which is absolutely true, is there is such a low esteem of institutions in this country that the moment an institution starts declaring facts, it backfires.

This really needs to be in people's hands. That is why we're advocating for this model. This model is in users' and peoples' hands, and, again, they can look at the facts and decide, "Okay. That is where that climate statistic came from. I don't like it," or, "I believe it. At least I know that is where it came from, and it is not somebody else warping those facts."

I'm sure you'll all remember the ostrich cull and what a big news story that was. As you know, that story was huge not because people cared about ostriches and not because there was a lie in that: it was a trigger point. People gamed the algorithm and targeted some soft and touchy issues: government overreach that people felt upset about and bird flu, closely aligned to COVID. It

M. Dinnick : Le gouvernement pourrait fournir le financement. Je vais vous donner un exemple. La mise au point d'un de nos modèles a été faite presque entièrement par du bénévolat. Sa valeur se situe probablement entre 300 000 \$ et 400 000 \$. Google nous a généreusement donné 200 000 \$ en puissance de calcul, que nous sommes loin d'avoir toute utilisée. Le fonctionnement ne prend qu'une petite part des coûts.

Je ne peux pas vraiment mettre de chiffre exact. Du point de vue des dépenses gouvernementales, ce sont des miettes.

Il existe aussi un outil applicable aux secteurs public et privé. Les grandes sociétés veulent que les informations sur leur secteur, les informations qui leur sont communiquées du bas de l'échelle et celles utilisées par les rédacteurs de discours, eh bien, elles veulent que les faits qu'elles renferment aient été vérifiés avant que les informations ne se rendent en haut. Des modèles de logiciels peuvent être utilisés à cette fin.

Le sénateur Lewis : D'autres pays essaient-ils de mettre en place ce type de modèle?

M. Dinnick : Quelques pays en ont. Toutefois, notre modèle et certains modèles mis au point dans les universités sont uniques. Bon nombre d'entre eux vont indiquer qui a raison et qui a tort, et qui dit la vérité et qui ment.

Nous avons appris que ce qui fonctionne très bien et ce qu'il faudrait adopter est un modèle neutre. Il faut laisser les gens décider eux-mêmes ce qu'ils aiment.

C'est le principal problème. Nous avons parlé à différents ministères et à différents cadres supérieurs au gouvernement. Nous avons retenu et compris de ces conversations — une chose qui est tout à fait vraie — que le public porte tellement en basse estime les institutions au pays que lorsque les organismes gouvernementaux énoncent des faits, leur transparence se retourne contre eux.

Les utilisateurs doivent avoir le contrôle. Voilà pourquoi nous préconisons ce modèle. En ayant en quelque sorte le droit de veto, les utilisateurs peuvent, comme je le disais, examiner les faits et décider, par exemple, de rejeter des statistiques sur le climat parce qu'elles viennent de telle ou telle source. Ils peuvent à l'inverse croire les statistiques parce qu'ils en connaissent au moins la provenance et savent ainsi qu'elles n'ont pas été déformées.

Vous vous souvenez sans doute de l'histoire hautement médiatisée de l'abattage des autruches. Cette nouvelle a eu un retentissement énorme non pas parce que les gens se souciaient des autruches et que les faits étaient mensongers, mais parce que c'était un déclencheur. Des individus ont manipulé l'algorithme pour viser des points sensibles ou brûlants, tels que

triggered a lot of people about the way that the government handled COVID, like it or not. A thing like bird flu, you cannot explain it on social media. That takes a little time to understand.

These are things that I think that Canadians, when you have to click to a source so you can quickly see and understand the story, or at least know that it is there, I think that diffuses those kinds of issues.

Senator Lewis: Thank you.

Senator Simons: I hate to rain on this parade.

Mr. Dinnick: Please do.

Senator Simons: I was a journalist for 30 years. I'm dubious of the human capacity to tell a fact from a fiction. I'm even more dubious about AI.

Months ago, I watched a movie that had a bittersweet ending. It was an old film. I went online to see who was in the cast. I noticed that the precis of the film in Google had the wrong ending. It said the couple lived happily ever after, but the point of the movie is that they didn't. I thought, well, that is a fairly benign thing to get wrong, but it is wrong.

I notice this now all the time with the Google summaries that you cannot make go away. They are just wrong. Sometimes they are precis of my own articles, and they get the point of my article wrong.

I don't know how you can rely on AI to tell what is fact and what is fiction. You have been a war correspondent. How on earth can AI tell me what is happening in Gaza when nobody else can?

Mr. Dinnick: It is a great challenge. Thank you, senator.

It addresses the exact problem you're talking about. Those little summaries, that is not what we're relying on, and we're not relying on a large language model. We're relying on the domain expertise of editorial guidance to say that this claim around climate comes from this research paper, and the tool only takes you — when you ask where that came from — to that research paper in a second.

Right now, if you are dubious about it, it takes you three searches on OpenAI or Claude to maybe get to that research paper. What we're doing is saying not to trust these large language models to wrap it up in a nice bow and make it all

l'interventionnisme gouvernemental qui irrite les gens et la grippe aviaire, dont le parallèle est facile à faire avec la pandémie de COVID. Cette histoire a fait remonter de mauvais souvenirs chez beaucoup de gens en évoquant le contrôle du gouvernement pendant la pandémie de COVID. La grippe aviaire est une notion trop complexe pour être expliquée dans les médias sociaux.

Je pense qu'en donnant la possibilité aux Canadiens de consulter en un clic une source qui leur permettrait de prendre connaissance rapidement d'une histoire et de la comprendre, ou au moins de savoir que la source existe, nous pourrions atténuer les conséquences indésirables.

Le sénateur Lewis : Merci.

La sénatrice Simons : Je n'aime pas être rabat-joie.

M. Dinnick : Allez-y.

La sénatrice Simons : J'ai été journaliste pendant 30 ans. Je doute des capacités des êtres humains de présenter des faits à partir de la fiction, et je doute encore plus des capacités de l'IA.

J'ai regardé il y a plusieurs mois un vieux film qui se termine par une fin douce-amère. Lorsque je suis allée en ligne pour voir la distribution, j'ai constaté que le dénouement du film décrit dans le résumé de Google était erroné. Selon le résumé, le couple aurait vécu heureux jusqu'à la fin des temps, ce qui trahit tout l'esprit du film. Certes, cette erreur ne porte pas vraiment à conséquence, mais c'est tout de même une erreur.

Désormais, je fais cette constatation chaque fois que je consulte ces résumés de Google qui sont impossibles à supprimer. Je tombe parfois sur des sommaires Google de mes articles qui font totalement fausse route.

Je ne sais pas comment nous pouvons nous fier à l'IA pour départager les faits et la fiction. Vous avez été correspondant de guerre. Comment diable l'IA pourrait-elle me dire ce qui se passe à Gaza alors que personne d'autre ne le peut?

M. Dinnick : C'est en effet un grand défi. Merci de la question, sénatrice.

Notre outil s'attaque justement au problème dont vous parlez. Nous ne nous fions pas à ces sommaires ni aux grands modèles de langage. Nous nous appuyons sur l'expertise dans le domaine et sur les règles éditoriales pour déterminer si telle ou telle affirmation sur le climat provient de la publication savante en question. Par conséquent, l'outil dirige les utilisateurs — lorsqu'ils lui demandent la source — vers la publication en une seconde.

À l'heure actuelle, si vous avez des doutes, trois recherches sur OpenAI ou sur Claude vous mèneront peut-être à la publication savante. Nous déconseillons de faire confiance aux grands modèles de langage qui fournissent les informations dans

pretty and make you feel as if you got the right answer. We're going to take you to the source of that information. The source of that information you may not agree with, but that's where it came from. That is simply it.

We agree with you.

Senator Simons: Snopes.

Mr. Dinnick: It is along the lines of Snopes, but there is no human there looking through it. It is the technology that says, "You are asking — I see a claim here. Where did that come from? This is the research. They got it from here, or, "This is what it is based on."

Senator Simons: I did original reportage for years. I would go out, interview people and report what they said.

Mr. Dinnick: Yes.

Senator Simons: There is no external source. You have to rely on your belief that I'm not going to make up quotes from people. You have to rely on your belief that I was a credible, professional journalist and that I did not, intentionally at least, put mistakes in my copy. But there is no way to fact check that. *The New Yorker* fact checks people by calling up and seeing if that is actually what they said in the interview.

Mr. Dinnick: But, senator, you worked for a news organization that demanded that excellence and probably checked your facts. Am I right?

Senator Simons: No. Daily newspapers don't check facts. The fact check is that hundreds of thousands of people read the newspaper, and if I screwed up, I certainly heard about it.

There is no objective correlative to original source reporting. If you went into a war zone and witnessed something and reported on it, there is no source. You are the source.

Mr. Dinnick: Yes. What I'm trying to get at is if there is a claim out there and there's no backing for the claim, you are going to see that. These models, you click through and you ask it, and, actually, no, that doesn't exist. That claim that is being made, that doesn't exist, or, yes, here is where the source of that claim comes from. That is what the tool is, but, yes, it does demand a little human effort to say I don't believe that or I believe that.

un bel emballage en donnant l'impression à l'utilisateur qu'il a en main la réponse recherchée. Nous aiguillons les utilisateurs vers la source de l'information, qui ne leur plaira peut-être pas, mais dont ils connaîtront la provenance. C'est simple.

Nous sommes d'accord avec vous.

La sénatrice Simons : Compareriez-vous votre modèle à Snopes?

M. Dinnick : Notre modèle ressemble à Snopes, mais son fonctionnement n'est pas géré par l'humain. C'est la technologie qui prend l'affirmation relevée par l'utilisateur et qui le dirige à sa demande vers la source dont elle est tirée ou vers les études sur lesquelles elle s'appuie.

La sénatrice Simons : J'ai fait des reportages originaux pendant des années. J'allais sur le terrain mener des entrevues, et je rapportais les propos des gens.

M. Dinnick : Oui.

La sénatrice Simons : Il n'y avait pas de source externe. Tout reposait sur la certitude que je n'allais pas forger de citations. Les lecteurs savaient que j'étais une journaliste professionnelle et crédible et que je n'allais pas insérer d'inexactitudes — pas intentionnellement en tout cas — dans mes textes. Il est toutefois impossible de vérifier ces faits. Le magazine *The New Yorker* effectue une validation en appelant les personnes concernées pour vérifier si ce sont bien elles qui ont prononcé les propos publiés dans l'entrevue.

M. Dinnick : Cela dit, sénatrice, vous avez travaillé pour une agence de presse qui exigeait ce niveau d'excellence et qui vérifiait les faits que vous rapportiez. Est-ce exact?

La sénatrice Simons : Non. Les quotidiens ne vérifient pas les faits. Ce sont les centaines de milliers de lecteurs qui le font. Si j'avais commis des erreurs, j'en aurais certainement entendu parler.

Il est impossible de corréler objectivement les reportages provenant de sources originales. Les journalistes qui rapportent quelque chose dont ils ont été témoins en zone de guerre n'ont pas de source. Ce sont eux, la source.

M. Dinnick : Oui. J'essayais de dire que les affirmations sans fondements produites par ces modèles sont assez faciles à déceler. Dans ces modèles, vous cliquez et vous demandez d'où proviennent les affirmations, et vous découvrez parfois que l'affirmation n'existe pas, ou vous découvrez à l'inverse la source dont elle provient. L'outil effectue ces vérifications, mais c'est l'être humain qui détermine s'il croit les affirmations en question ou non.

Right now, it is much worse because there are filters there and platforms that have malevolent actors, people stirring it up, so this is a much better tool, and it puts it in the hands of people.

Senator Simons: I have many more questions and wish to go back on the list.

Senator Arnold: Thank you for being here. This is fascinating. That quote is in my head. “If we can’t agree on the facts, democracy dies.”

I’m not as good a researcher as Senator Simons. I have been thinking about this a lot lately. I was harkening back to about 2016 when Barack Obama was still the president, and we were filled with hope, and then everything kind of went really bad during COVID. All of this stuff came out. All of this negativity. All of these stories. I was an elected politician at the time, and it was, like, where do you start? I felt overwhelmed by all of the fake news that was coming out.

I think something like this sounds really great. I do know that law firms are using software like this right now.

Mr. Dinnick: It is almost the exact same thing. Sorry to interrupt, senator, but they are using databases around legal parameters, and this one does the same thing except it looks at sources — government sources and trusted sources, like news, where we know they have double-checked. Sorry to interrupt, but that is exactly it. It is like Harvey and other systems.

Senator Arnold: Don’t say “Harvey” because that reminds me of *Suits*. That’s what AI was doing. It was quoting John Grisham novels and stuff, not actual facts. My question to you: Your newer version —

Mr. Dinnick: Yes.

Senator Arnold: — that is more agnostic —

Mr. Dinnick: Yes.

Senator Arnold: — is it better?

Does it create the same kinds of issues in a social media context?

Mr. Dinnick: Again, our learnings have been so valuable. It is better, but here is what we learned: People don’t bother checking facts. There was too much friction in our first model, so we are going to, hopefully, get to no clicks or one click. Our

À l’heure actuelle, la situation est bien pire en raison des filtres et des acteurs malveillants qui perturbent les plateformes. Notre outil fait beaucoup mieux notamment parce qu’il laisse l’humain juger des résultats.

La sénatrice Simons : Comme j’ai de nombreuses autres questions, j’aimerais que mon nom soit remis sur la liste.

La sénatrice Arnold : Merci d’être des nôtres. La discussion est fascinante. J’ai dans la tête cette citation qui dit que les sociétés qui ne s’entendent pas sur les faits sonnent la mort de la démocratie.

Je ne suis pas une aussi bonne chercheuse que la sénatrice Simons, mais j’ai beaucoup réfléchi sur le sujet dernièrement. Je suis remontée jusqu’en 2016, lorsque Barack Obama était encore président et que nous étions remplis d’espoir. Ensuite, tout s’est dégradé sérieusement pendant la pandémie de COVID. Il y avait tellement de négativité et tellement de choses rapportées dans les médias. J’étais une élue à l’époque, et je ne savais pas par où commencer. Je me sentais dépassée par le déluge de fausses nouvelles.

Cet outil semble vraiment bien. Les cabinets d’avocats se servent de logiciels comme celui-là.

M. Dinnick : C’est presque la même chose. Je suis désolé de vous interrompre, sénatrice, mais les cabinets utilisent des bases de données avec des paramètres juridiques. Notre modèle fait la même chose, mais avec des sources gouvernementales et des sources fiables comme les sites de nouvelles qui valident les informations. Je suis désolé de vous interrompre, mais le fonctionnement est exactement le même que celui de la plateforme Harvey et d’autres systèmes.

La sénatrice Arnold : Ne prononcez pas le nom « Harvey » parce que cela me rappelle la série *Suits* et l’IA qui citait des romans de John Grisham au lieu de faits réels. Ma question est la suivante : votre nouvelle version...

M. Dinnick : Oui.

La sénatrice Arnold : ... qui est plus neutre...

M. Dinnick : Oui.

La sénatrice Arnold : ... est-elle meilleure?

Engendre-t-elle le même type de problèmes dans le contexte des médias sociaux?

M. Dinnick : Comme je le disais, nous avons appris des choses vraiment utiles. Cette version est meilleure, mais nous avons appris que les gens ne se donnaient pas vraiment la peine de vérifier les faits. Comme il y avait trop de friction dans notre

credo is we're making fact-checking as simple as spell-checking, so you will be able to quickly see what claims might be in question. Then you can click on it, and there is a tool tip to take you in.

The last model we had, the engineer — again, thank you to our military because these are former Joint Task Force 2 AI engineers, and it's absolutely brilliant what they built. You click on it, and then you can ask the audit trail a question. You can ask it to take you to the source. What are the contrary sources? How long has it been around? The technology is there. It is absolutely doable.

To answer your question, senator, the real challenge has been making it more usable for Canadians and for it to be simple and frictionless, so that fact-checking does not seem like a heavy lift.

I would like to say one thing as a journalist — and Senator Simons, you may agree with this — I think one of the big problems with journalism over the last few years is that we have held behind us and closed the door on how hard we worked all day to check facts. When I worked at ABC News, you could have the fattest contract and best job, and your buddy in New York could make sure that you were okay, but if you got one fact wrong, you were sitting out for the rest of the contract, and you were not coming back.

Fact-checking at those organizations — I do not think that Canadians, especially younger ones, understand the importance of facts and the heavy work that journalists did.

Back to your point, I think that we have to get Canadians, who maybe don't get it, to understand that facts play a really big role in how we all operate, and this tool makes it easy for Canadians to get there.

Senator Cormier: My question is: How can this model be applied to culture? Could you give us some examples of how it would apply to, generally, culture, novels or movies or whatever?

Mr. Dinnick: Senator, I'm not sure that I can answer that because it is in its infancy.

I'm not sure if this answers your question, but it starts to get there. We built it in any language, and because we were concerned that when somebody just looks at AI and wants to find

premier modèle, nous allons mettre en place un système de vérification en un clic, ou idéalement sans clic. Notre credo est de rendre la vérification des faits aussi simple que la vérification orthographique afin de permettre aux utilisateurs de déceler rapidement les résultats plus ou moins solides. Un clic sur l'affirmation en question fera apparaître une infobulle qui les dirigera vers la source.

Pour notre dernière mouture, l'ingénieur... Je remercie encore une fois les militaires canadiens — des anciens ingénieurs en intelligence artificielle de la Deuxième Force opérationnelle interarmées —, qui ont fabriqué quelque chose de génial. Il suffit de cliquer sur le résultat et de poser une question pour activer la piste de vérification. Cette fonction peut diriger les utilisateurs vers la source ou vers une source contraire. Elle peut aussi indiquer la date de sa publication. C'est totalement faisable au moyen de la technologie en place.

Pour répondre à votre question, sénatrice, le vrai défi était de rendre l'outil plus convivial pour les Canadiens. Nous voulions rendre son utilisation simple et fluide pour que la vérification des faits ne soit pas vue comme une tâche trop laborieuse.

Comme journaliste — la sénatrice Simons sera peut-être d'accord avec moi —, je dirais que là où le bât blesse en journalisme depuis quelques années, c'est que nous avons relégué aux oubliettes le dur travail que nous faisons chaque jour pour vérifier les faits. Lorsque je travaillais à la chaîne ABC News, même les gens qui avaient les plus gros contrats et les postes les plus prestigieux, et qui avaient des amis à New York qui veillaient à leur bien-être, si ces gens publiaient un fait erroné, non seulement ils étaient évincés pour le reste de la durée du contrat, mais ils étaient bannis de la chaîne à vie.

La vérification des faits dans ces organisations — je ne pense pas que les Canadiens, particulièrement les jeunes, comprennent l'importance des faits et l'énorme travail que devaient abattre les journalistes à l'époque.

Pour revenir à votre point, je pense que nous devons faire comprendre aux Canadiens, qui ne le saisissent peut-être pas, que les faits tiennent une place centrale dans notre fonctionnement, et qu'ils pourraient facilement les vérifier à l'aide de notre outil.

Le sénateur Cormier : Comment ce modèle s'applique-t-il à la culture? Pourriez-vous nous donner des exemples généraux de son application aux produits culturels tels que les romans ou les films?

M. Dinnick : Sénateur, je ne sais pas si je peux répondre à la question parce que le système en est encore à ses balbutiements.

C'est peut-être insuffisant comme réponse, mais je peux dire que nous comptons le faire. Notre outil dessert toutes les langues. Nous pensions aux utilisateurs qui recourent

out some cultural thing in Nova Scotia, it is not going to be easily found in that noise of AI, which we also know is being intentionally polluted by bad actors like Russia and China. That is another issue.

What we're trying to do is create databases that are out there but are uniquely Canadian and easily searchable.

I'm not sure we're at the stage where we're talking about specific different cultures on literature, film, et cetera, but our goal is definitely to make it accessible for uniquely Canadian data because, again, if you look at something like health care and vaccine information, boy, we do not want to go on Make America Healthy Again and have people get those answers about vaccines and measles. We want them to be able to access Canadian research. Again, I don't think we're there yet, but the idea is that eventually we would like to be.

Senator Cormier: Talking about data, what road would you take to get the data?

Mr. Dinnick: There are data sets. What we have learned is that the best thing for this is AI governance that is open and transparent. That is what we are.

One of our models now helps climate NGOs create sets of data that Canadians can then look at and find out more about climate issues very quickly with this tool.

Those climate NGOs will have a board of governance over that data that is transparent to everyone so they can see what is there and what is not there.

Senator Cormier: Thank you.

Senator Mohamed: I am really captured by this idea that you could put in a URL and up comes basically a source, a way to say whether or not this is fact. In any model, because you are using a model that has AI as a part of it, there is often a bias of some sort. How do you account for a bias? How do you make sure that we're not doubling down on a bias that may exist in that reporting, which then comes through your platform? That is my first question. I will let you answer that. I'm troubled by that doubling down and the implications.

Mr. Dinnick: Again, we're not training a large language model. That is not what we're doing. Think of it as 500 fact-checkers working very fast when you ask a question. That is what it is like. It is going out, and it is searching everything.

à l'intelligence artificielle pour trouver, par exemple, des événements culturels en Nouvelle-Écosse, mais qui ont du mal à y arriver à cause du fouillis de l'intelligence artificielle, qui est polluée, comme tout le monde le sait, par des acteurs malveillants comme la Russie et la Chine. C'est un autre problème.

Ce que nous essayons de faire, c'est de créer des bases de données uniquement canadiennes, qui soient accessibles au public et faciles à consulter.

Je ne sais pas si nous pouvons à ce stade tenir compte des différents produits culturels dans le domaine de la littérature, du cinéma et dans d'autres formes d'art, mais notre objectif est vraiment de nourrir l'outil avec des données canadiennes exclusivement. En effet, comme je le disais, nous ne voulons pas que les gens obtiennent des réponses sur les vaccins et la rougeole fondées sur les positions du mouvement MAGA dans le domaine de la santé. Nous voulons qu'ils aient accès à la recherche canadienne. Je ne pense pas que nous en soyons là, mais c'est l'objectif que nous visons.

Le sénateur Cormier : En ce qui concerne les données, quelle voie emprunteriez-vous pour les obtenir?

M. Dinnick : Il existe des ensembles de données. Ce que nous avons appris, c'est que la meilleure approche consiste en une gouvernance ouverte et transparente de l'intelligence artificielle. C'est exactement ce que nous faisons.

L'un de nos modèles aide maintenant les ONG du domaine du climat à créer des ensembles de données que les Canadiens peuvent consulter pour s'informer très rapidement sur les questions climatiques.

Ces ONG disposeront d'une gouvernance des données qui sera transparente afin que chacun puisse voir ce qui y figure et ce qui n'y figure pas.

Le sénateur Cormier : Merci.

La sénatrice Mohamed : Je suis vraiment séduite par cette idée d'entrer une URL pour connaître la source d'une information, un moyen de déterminer si elle est vraie ou non. Vous utilisez un modèle intégrant l'IA, et dans n'importe quel modèle, il existe souvent un biais quelconque. Comment en tenez-vous compte? Comment vous assurez-vous que vous ne renforcez pas un biais qui pourrait exister dans un article, et qui serait ensuite propagé par votre plateforme? C'est ma première question. Je vous laisse y répondre. Le renforcement du biais et ses implications me préoccupent.

M. Dinnick : Encore une fois, nous n'entraînons pas un grand modèle de langage. Ce n'est pas ce que nous faisons. Imaginez plutôt 500 vérificateurs de faits qui travaillent très rapidement dès que vous leur posez une question. Voilà à quoi cela ressemble. Le système se met en marche et fait des recherches.

To answer your question specifically, on our advisory committee, we have some great Canadians — people like Kathy English, public editor of the *Toronto Star*, Wendy Freeman, former president of CTV News, and Kevin Newman — working on a weighting system and with engineers to look at weightings — I'm not an engineer — to look at what bias is and the judgment that then goes to pull out the facts based on it. Then, it shows you a list of the other sources that have mentioned those facts.

I will send you all of the tools so that you can look at it. It is a weighted tool. Again, it is open and transparent so that you can see it. It isn't just "go find this fact."

Senator Mohamed: I have been on the tool. As you have been talking, I was on the tool, and I know Wendy Freeman. She is a very bright, strong, opinionated person who does the right stuff.

Mr. Dinnick: Yes, very careful.

Senator Mohamed: Having said that, I just imagine you put it in there, and then speed becomes the name of the game. I'm not asking you to choose, but speed versus trust is often the tension. I'm having a hard time thinking about it from a young person's point of view. Is this a part of the challenge? It is not that I do not think that young people do not investigate or interrogate, but they are moving fast, fast, fast. To get them to go to a place like this, how do we make that a behaviour where people are getting the information so fast and trust becomes almost irrelevant? Explain that, please.

Mr. Dinnick: Yes.

Senator Mohamed: I know that you are not here selling this, but you're selling the idea of verification.

Mr. Dinnick: First, let me say if someone comes up and makes this faster than we are, fantastic. I would love to pack up, go home and be happy about it.

No. It is what I said to Senator Arnold. Our next iteration is not dropping in a URL. It is a tool tip. It is a web extension. It is in your workflow. It is one click or no click, so the idea is that it is right in your feed, right there so you can see it.

As examples, there are Bluesky and Gander, which are new social media platforms. We're working with them to be their verification. Before you load something on their social media, you've clicked it. Our little button is there, and it says that, before I load this, I've made sure that I have double-checked that it is true.

Pour répondre directement à votre question, notre comité consultatif compte plusieurs éminents Canadiens — notamment Kathy English, rédactrice en chef du *Toronto Star*, Wendy Freeman, ancienne présidente de CTV News, et Kevin Newman — qui travaillent sur un système de pondération et collaborent avec des ingénieurs pour analyser ces pondérations — je ne suis pas ingénieur — afin de déterminer en quoi consistent le biais et le jugement pour ensuite pouvoir extraire les faits. Puis, le système vous présente une liste des autres sources qui ont mentionné ces faits.

Je vais vous envoyer tous les outils pour que vous puissiez les examiner. Il s'agit d'un outil pondéré. Encore une fois, tout est ouvert et transparent. Il ne s'agit pas simplement d'une recherche d'information.

La sénatrice Mohamed : J'ai utilisé l'outil. Pendant que vous parliez, je l'ai consulté, et je connais Wendy Freeman. C'est une personne très brillante, forte, aux opinions bien arrêtées et qui fait ce qu'il faut.

M. Dinnick : Oui, elle est très réfléchie.

La sénatrice Mohamed : Cela dit, j'imagine qu'on lance la recherche et que ce qui compte, c'est la vitesse. Je ne vous demande pas de choisir, mais il y a souvent une tension entre rapidité et confiance. J'ai du mal à envisager cela du point de vue d'un jeune. Est-ce que cela fait partie du défi? Ce n'est pas que je pense que les jeunes ne cherchent pas à s'informer ou à poser des questions, mais ils vont très, très vite. Comment faire pour qu'ils utilisent un outil comme celui-ci, alors que les gens reçoivent les informations si rapidement que la confiance devient presque sans importance? Expliquez-moi cela, s'il vous plaît.

M. Dinnick : Oui.

La sénatrice Mohamed : Je sais que vous n'êtes pas ici pour vendre ce produit, mais vous faites la promotion de l'idée de la vérification.

M. Dinnick : Tout d'abord, permettez-moi de dire que si quelqu'un arrive à faire plus vite que nous, tant mieux. Je serais ravi de plier bagage, de rentrer chez moi et de m'en réjouir.

Non. C'est comme ce que j'ai dit à la sénatrice Arnold. Notre prochaine version ne consiste pas à insérer une URL. Il s'agit d'une infobulle. C'est une extension Web. Elle s'intègre à votre flux de travail. Il suffit d'un clic, voire d'aucuns, l'idée étant que cela se trouve directement dans votre fil d'actualité, juste là, pour que vous puissiez le voir.

À titre d'exemple, il y a Bluesky et Gander, de nouvelles plateformes de médias sociaux. Nous travaillons avec eux sur la vérification. Avant de télécharger quelque chose sur leurs médias sociaux, vous cliquerez dessus. Notre petit bouton sera là, et il dira qu'avant d'afficher la publication, on se sera assuré d'avoir vérifié que le contenu est vrai.

To your question, how do we make it faster and better? A little bit of money. We're a volunteer organization, but we've learned enough of the model that we're going to grow it properly and that it is frictionless. That is the lesson. We're here to share what we've learned because they have been expensive and important lessons, and we want Canadians to benefit from that. It has to be frictionless, and speed and accuracy can come with money and GPUs, et cetera.

Senator Mohamed: I have many other questions, like my colleague, but I will refrain.

Senator Miville-Dechêne: I was also a journalist for 25 years at Radio-Canada. I am a bit puzzled. I'm intrigued and puzzled by your model because it is not a fact model; it is a source model. Obviously, I left journalism a few years ago. But the fact checking at Radio-Canada was not what it was at ABC. We made mistakes, and then we would correct them. There is a whole system of correction. So sources can be bad sources. I'm not speaking about Radio-Canada because, in general, it is quite good, but there are mistakes.

So if you send somebody on your system with a source that is not reputable, how do they know that the source is not a great source? It is not because you have a source that you have a fact.

Mr. Dinnick: Yes.

Senator Miville-Dechêne: Where do you go from the source?

Mr. Dinnick: I can answer that in two ways. The first one is, let me reiterate, this is a tool. Human in the loop, absolutely. Our whole credo, our whole mission, is that we're just getting that information to you faster. What you do with that information, how you analyze it, is up to you.

To answer your —

Senator Miville-Dechêne: So if it is a newspaper that you know there is a bias there, you will take that into account, but the machine doesn't say that?

Mr. Dinnick: Yes, it does.

Senator Miville-Dechêne: It does?

Mr. Dinnick: It does. But the bias is not important to us; it is the fact. Because you can have three facts and one untruth or lie in there. Our job is to unpack that one untruth and to point out the other facts. So absolutely it is. Bias, judgment and truth, that is for Canadians. We're helping you find the facts around any

Pour répondre à votre question, comment pouvons-nous rendre l'outil plus rapide et plus efficace? Il faut un peu d'argent. Nous sommes un organisme bénévole, mais nous comprenons suffisamment le modèle pour le développer correctement et garantir son bon fonctionnement. C'est la leçon à retenir. Nous sommes ici pour vous faire part de ce que nous avons appris, car ces leçons ont été coûteuses et importantes, et nous voulons que les Canadiens en bénéficient. Le système doit bien fonctionner, et la rapidité et l'exactitude peuvent être obtenues grâce à l'injection de fonds, à l'ajout de processeurs graphiques, etc.

La sénatrice Mohamed : J'ai beaucoup d'autres questions, comme mon collègue, mais je vais m'abstenir.

La sénatrice Miville-Dechêne : J'ai aussi été journaliste pendant 25 ans à Radio-Canada. Je suis un peu perplexe. Votre modèle m'intrigue et me laisse perplexe, car il ne s'agit pas d'un modèle axé sur les faits, mais sur les sources. Évidemment, j'ai quitté le journalisme il y a quelques années. Mais la vérification des faits à Radio-Canada n'était pas comme à ABC. Nous faisons des erreurs, puis nous les corrigeons. Il y avait tout un système de correction. Les sources peuvent donc être mauvaises. Je ne parle pas de Radio-Canada parce que, en général, c'est assez bon, mais il y a des erreurs.

Donc, si votre système indique à un utilisateur une source qui n'est pas fiable, comment la personne peut-elle savoir que la source n'est pas bonne? Ce n'est pas parce qu'il y a une source que le fait est avéré.

M. Dinnick : Oui.

La sénatrice Miville-Dechêne : Que faites-vous avec la source?

M. Dinnick : Je peux répondre à cette question de deux façons. La première, je le répète, c'est qu'il s'agit d'un outil. L'être humain doit jouer un rôle, absolument. Tout notre credo, toute notre mission, c'est que nous vous transmettons cette information plus rapidement. Ce que vous faites avec cette information, comment vous l'analysez, c'est à vous de décider.

Pour répondre à votre...

La sénatrice Miville-Dechêne : Donc, si vous savez qu'un journal a un parti pris, vous en tiendrez compte, mais la machine ne le signalera pas?

M. Dinnick : Oui, elle le fait.

La sénatrice Miville-Dechêne : Elle le signale?

M. Dinnick : Oui. Mais ce n'est pas le parti pris qui nous importe, c'est le fait. Car il peut y avoir trois énoncés et un mensonge ou une fausse information parmi eux. Notre travail consiste à décortiquer cette fausseté et à mettre en évidence les autres faits. Donc, oui, l'outil le signale. Les préjugés,

piece of information and the source of it. Again, yes, as a journalist, we sit in the newsroom at the end of the day, and we sometimes argue whether those facts even matter to that story, agreed.

This tool is just like a fact-checker. It helps fact-checkers. It is helping people get to the source of that information and those facts. Does that make sense?

Senator Miville-Dechêne: Maybe I'm tired.

Mr. Dinnick: No. This is why we don't have venture capital money yet.

Let me give you a great example. We took it to a minister. We had 45 minutes with the minister. We thought, great, okay. This is great. I will leave the person nameless. They spent the whole time looking at the CBC's same story and the Rebel News story, and they were so angry because it had the same results on facts. How can the CBC have the same results as Rebel News on facts? Well, Rebel News uses some facts, CBC uses some facts, and they had very different angles on the story. That is okay. Our tool only sourced the facts and pulled the facts out and showed them.

At the time, our tool was rating — which we don't want to rate for a whole bunch of reasons that we've learned — but our tool showed — this minister could not get their mind around it, sucked up the 45 minutes — that those facts were the point of the tool. In all that noise, in all the wrapping and all the other stuff, here are the facts. Against these claims, here is the source of those facts. That's where it went. That's all the tool does.

One thing we are also trailing is with journalists in small and regional newsrooms who are under such pressure, right? Talk about CBC; they have fact-checkers and stuff. These are one- and two-person newsrooms, and they serve the most important role in journalism in this country, where people are dealing with crime, public health, schools and education, things that matter to them most. Their local news organization is so under pressure and inundated with misinformation, so this tool that we're trialling is going internally into those little newsrooms where it is simply helping journalists check the facts. When they quickly see something, they can put it in. Okay. I know where this came from. That is how it works.

le jugement et la vérité, du point de vue canadien. Nous vous aidons à cerner les faits et leurs sources à travers les éléments d'information. Encore une fois, oui, les journalistes discutent dans la salle de presse à la fin de la journée, et se demandent parfois si certains faits ont même de l'importance pour un reportage, c'est vrai.

Cet outil est comme un vérificateur de faits. Il aide les vérificateurs de faits. Il aide les gens à trouver la source d'une information et des faits. Est-ce que vous comprenez?

La sénatrice Miville-Dechêne : Je suis peut-être fatiguée.

M. Dinnick : Non. C'est pourquoi nous n'avons pas encore attiré de capital de risque.

Je vais vous donner un excellent exemple. Nous avons présenté l'outil à un ministre. Nous avons passé 45 minutes avec lui. Nous nous sommes dit que cela sera très bien. Cela sera génial. Je ne le nommerai pas. Tout le temps a été consacré à comparer un reportage de la CBC à un reportage de Rebel News sur la même situation, et il était très en colère parce que les deux obtenaient le même résultat en ce qui concerne les faits. Comment CBC/Radio-Canada peut-elle obtenir les mêmes résultats que Rebel News en ce qui concerne les faits? Eh bien, Rebel News utilise certains faits, CBC utilise certains faits, mais les perspectives de chaque reportage étaient très différentes. C'est normal. Notre outil s'est contenté de recenser les faits, de les extraire et de les présenter.

À l'époque, notre outil établissait des classements — ce que nous ne souhaitons plus faire pour toute une série de raisons dont nous avons pris conscience — mais il montrait que les faits constituaient l'essence même de l'outil, ce que le ministre n'arrivait pas comprendre et cela a accaparé les 45 minutes. Dans tout le bruit, dans tout l'emballage et tout le reste, voici les faits. Malgré les différents points de vue, voici la source des faits. Voilà le résultat. C'est tout ce que fait l'outil.

Nous menons également une expérience auprès de journalistes travaillant dans de petites salles de rédaction régionales qui subissent une pression énorme, n'est-ce pas? La CBC a des vérificateurs de faits et tout le reste. Les petites salles de rédaction sont composées d'une ou deux personnes, elles jouent un rôle essentiel pour le journalisme au pays et elles couvrent les crimes, la santé publique, le système scolaire et l'éducation, les sujets qui tiennent le plus à cœur à la population. C'est parce que les médias locaux sont tellement sous pression et submergés de fausses informations que cet outil que nous testons est déployé dans ces petites salles de rédaction, où il aide les journalistes à vérifier les faits. Quand ils repèrent rapidement quelque chose, ils peuvent le soumettre. « D'accord. Je sais d'où ça vient maintenant. » C'est comme ça que cela marche.

I think that some people get lost on this because it seems as if it's some magic box; it is not. It is just a tool to help check facts. Once you get to the facts, you can decide whether you like those facts, you agree with them, whether you think they are from a reputable institution, all those things. There is just so much noise that we need to cut out all of that noise and get to the signal. Thank you.

Senator Simons: I'm trying to get it to work. It keeps telling me it's a processing error. I'm trying to put my own stories in.

Mr. Dinnick: I'm very sorry. Yes, we are a volunteer organization, and Google has been generous giving us — I mean, we have no money, so we are just all volunteers, basically throwing it in, so sometimes it does not work. We are building the new one, which will be replacing that one.

Senator Simons: It wasn't a criticism; I was just disappointed because I wanted to see what it said about my reporting.

Mr. Dinnick: No, no. I know, it's frustrating. Yes, thank you.

Senator Simons: Yesterday, I raised the issue in committee about a news story that reported that there were a cluster of fake accounts on YouTube creating AI-generated videos in support of Alberta separatism, and not just in support of Alberta separatism but in support of Alberta becoming a part of the United States.

Mr. Dinnick: Yes, I saw that.

Senator Simons: They were all full of wrong facts, that 65% of Albertans favour separatism. There is no poll that says that. That is fine. You can pull out facts like that and say that those are not facts. But the grievances of political grumblers are a lot harder. If somebody says Justin Trudeau tried to destroy Alberta's oil economy. I'm a human being, so I can say, really? Because also he built TMX at a great loss to his political capital in British Columbia. But a lot of Albertans would say to me that is not the point, because he put in place emission caps that were devastating to the industry or that he had environmental assessments.

I spent my whole life compiling news stories that were, on the one hand, on the other hand. Oftentimes, there are facts that are in dispute, and I don't know that a bot can give me assurance that the facts it finds are not — as Senator Mohamed said — going to be biased in how it goes to look for things.

Je pense que certaines personnes ont de la difficulté à s'y retrouver parce qu'elles ont l'impression qu'il s'agit d'une sorte de boîte magique; ce n'est pas le cas. Ce n'est qu'un outil qui permet de vérifier les faits. Une fois que vous connaissez les faits, vous pouvez décider si vous les aimez, si vous êtes d'accord avec eux, si vous pensez qu'ils proviennent d'une institution fiable, etc. Il y a tellement de distractions à éliminer pour aller à l'essentiel. Merci.

La sénatrice Simons : J'essaie de l'utiliser. Il n'arrête pas de m'indiquer une erreur de traitement. J'essaie d'y soumettre mes propres articles.

M. Dinnick : Je suis vraiment désolé. Oui, nous sommes un organisme bénévole, et Google a été très généreux avec nous... Je veux dire, nous n'avons pas d'argent, nous sommes tous bénévoles, nous faisons ce que nous pouvons, alors parfois cela ne marche pas. Nous sommes en train de construire une nouvelle version, qui remplacera celle-là.

La sénatrice Simons : Ce n'était pas une critique; j'étais simplement déçue parce que je voulais voir ce qu'il dirait de mon travail de journaliste.

M. Dinnick : Non, non. Je sais, c'est frustrant. Oui, merci.

La sénatrice Simons : Hier, j'ai parlé en comité d'un reportage selon lequel un réseau de faux comptes sur YouTube créait des vidéos générées par l'IA à l'appui du séparatisme albertain, et pas seulement à l'appui du séparatisme albertain, mais aussi en faveur de l'intégration de l'Alberta aux États-Unis.

M. Dinnick : Oui, je l'ai vu.

La sénatrice Simons : Les vidéos regorgeaient toutes d'informations erronées, comme celle selon laquelle 65 % des Albertains seraient favorables au séparatisme. Aucun sondage n'indique cela. Ce n'est pas grave. On peut bien sûr rejeter ce genre d'affirmations en disant qu'elles ne reposent sur aucun fait. Mais les doléances des grincheux politiques sont bien plus difficiles à contrer. Si quelqu'un affirme que Justin Trudeau a tenté de détruire l'économie pétrolière de l'Alberta... Je suis un être humain, donc je peux mettre cela en doute. Parce qu'il a aussi construit le projet TMX au détriment de son capital politique en Colombie-Britannique. Mais beaucoup d'Albertains me diraient que ce n'est pas là la question, parce qu'il a mis en place des plafonds d'émissions qui ont été dévastateurs pour le secteur ou qu'il a imposé des évaluations environnementales.

J'ai passé toute ma vie à rédiger des nouvelles qui présentaient une perspective et son opposé. Souvent, certains faits sont contestés, et je ne suis pas sûre qu'un robot peut me garantir que les faits qu'il trouve ne seront pas — comme l'a dit la sénatrice Mohamed — biaisés par sa manière de chercher les informations.

Mr. Dinnick: Again, what our tool does is it doesn't tell you what is right or what is wrong. It doesn't tell you that you are right or wrong. It doesn't tell you what your bias or judgment is. Simply, when there is a claim, it points to the source of that claim and whether there are facts behind it or not. Our tool will say that is not true, but here is the latest Ipsos poll on how Albertans feel about separatism.

I agree with you. There is no way our little organization is going to be able to appease grievances like that.

Senator Simons: Yes.

Mr. Dinnick: Fifteen per cent — I'm guessing on either side, the left and the right — they are probably in their worlds, and there is nothing that you can do about it. But there is a malleable middle that increasingly, because of AI which is creating huge amounts of content, is making it very difficult for Canadians to source real information. That is what we're trying to solve. We don't want conversations that end in, "That's not what I heard," or, "Are you sure? No."

"I was able to click through, and here is the source of information; this is what I think."

Where we're really scared is you have to look to the United States and the most extreme arguments between MAGA and the progressives. They no longer argue about efficacy or policy; they argue whether something is true or not.

Senator Simons: Here's a great example. The U. S. Centers for Disease Control used to be considered the gold standard for health information; people around the world would look to the CDC as an exemplar of scientific truth. Everything at the CDC has now been corrupted; they are sharing out health disinformation, and yet they still have the imprimatur of a respected organization.

It's one thing for me to say that their claims about vaccines or about Tylenol causing autism are just not true, but a bot will go to the CDC website and say, "Well, here is a legitimate organization, and this is the fact it provides." If the wellspring has been poisoned, how does the bot know what has become a reliable source of information? *The Washington Post* of Woodward and Bernstein is not *The Washington Post* of Jeff Bezos.

Mr. Dinnick: For the news one, we have data sets that we know are verified information, and then when we have those 500 agentic fact-checkers that go through, in the CDC it will say,

M. Dinnick : Encore une fois, notre outil ne vous dit pas ce qui est juste ou pas. Il ne vous dit pas si vous avez raison ou tort. Il ne vous indique pas quels sont vos préjugés ou vos jugements. Simplement, lorsqu'une affirmation est avancée, il en indique la source et précise si elle repose ou non sur des faits. Notre outil vous dira alors que ce n'est pas vrai, et vous présentera le dernier sondage Ipsos sur l'opinion des Albertains concernant le séparatisme.

Je suis d'accord avec vous. Il est impossible que notre petite organisation puisse apaiser le genre de doléances dont vous parlez.

La sénatrice Simons : Oui.

M. Dinnick : Quinze pour cent — j'imagine, tant à gauche qu'à droite — vivent probablement dans leur bulle, et l'on ne peut rien y faire. Mais il y a un centre malléable et l'énorme quantité de contenu créé par l'intelligence artificielle fait en sorte qu'il est de plus en plus difficile pour les Canadiens de trouver des informations fiables. C'est le problème que nous essayons de résoudre. Nous ne voulons pas de conversations qui se terminent par « Ce n'est pas ce que j'ai entendu » ou « Êtes-vous certain? Non. »

« Avec un clic, j'ai pu accéder à la source de l'information; voici ce que j'en pense. »

Ce qui nous fait vraiment peur, c'est ce qui se passe aux États-Unis et les débats extrêmes entre le mouvement MAGA et les progressistes. Ils ne débattent plus de l'efficacité ou des politiques; ils se disputent quant à savoir si une chose est vraie ou non.

La sénatrice Simons : Voici un très bon exemple. L'institut des Centers for Disease Control des États-Unis était autrefois considéré comme la référence en matière d'information sur la santé; les gens du monde entier considéraient cet institut comme un exemple de vérité scientifique. Tout au CDC est maintenant corrompu; il diffuse de la désinformation en matière de santé, et pourtant, il continue de bénéficier de la légitimité d'une organisation respectée.

C'est une chose pour moi de dire que ses affirmations au sujet des vaccins ou du Tylenol causant l'autisme ne sont tout simplement pas vraies, mais un robot ira sur le site Web du CDC et dira qu'il s'agit d'une organisation sérieuse et fera la liste des faits qu'il présente. Si la source est empoisonnée, comment le robot peut-il savoir ce qui constitue désormais une source d'information fiable? Le *Washington Post* de Woodward et Bernstein n'est pas le *Washington Post* de Jeff Bezos.

M. Dinnick : Pour les nouvelles, nous disposons d'ensembles de données dont nous savons qu'elles contiennent des informations vérifiées, et avec ces 500 vérificateurs de faits

“The CDC has been under criticism for this, so you can click through, and here are the Canadian statistics, et cetera, if you want to dig in.”

But back to Senator Mohamed’s point, we have to make that frictionless, and that is a challenge. Our little organization can’t be here to start talking about what people think of the CDC, et cetera. We just want to be able to give Canadians quick access to facts in an increasingly noisy environment.

Senator Simons: I don’t know if you would also consider, and maybe this is outside of your mandate, that critical thinking skills seem to be in short supply these days. People who have grown up in a world where if something was written down as text, it was perceived as being believable are having a very hard time adjusting to the new reality that everyone is trying to trick them.

My phone today sent me a message that said, “Dad, I’ve lost my wallet.” I get them all the time now; these people pretending to be my child. First of all, I’m nobody’s dad; second of all, even the ones that say “Mom,” my daughter never calls me mom with an “o,” so it’s easy for me to know these are fake. But for a lot of people, especially if they are slightly estranged from their children, they get these messages, and they seem real. I would think that anybody with a brain God gave a goose would know that this is fake, but unfortunately, it’s evident that a lot of people don’t have the brain God gave a goose to be able to tell what is fake from what is real. If we outsource our critical thinking to an AI, doesn’t that just make the problem worse?

Mr. Dinnick: We’re not outsourcing it to AI; we’re giving people a tool to go to the source of the facts. We’re doing the exact opposite; that’s our goal.

The Chair: Would you like to make a closing summation?

Mr. Dinnick: The more eyes on this, the better. Many businesses have supported us. Many people have helped keep the lights on, many retired engineers, military veterans, et cetera. We’re open to criticism and questions. My email is there. It’s wilf@getfact.ca, and we would be more than happy to entertain any questions and ideas beyond this session.

Senator Miville-Dechêne: Is it available in French?

Mr. Dinnick: It’s available in French. It’s available in any language.

automatiques qui examinent le contenu, l’outil pourra dire que le CDC a fait l’objet de critiques à certains égards avant que l’on clique dessus, et présentera les statistiques canadiennes, ou d’autres sources, si l’on veut approfondir le sujet.

Mais pour revenir au point soulevé par la sénatrice Mohamed, il faut que le fonctionnement soit fluide, et c’est difficile. Notre petite organisation n’est pas là pour débattre de ce que les gens pensent du CDC, par exemple. Nous voulons simplement permettre aux Canadiens d’accéder rapidement aux faits dans un environnement de plus en plus encombré.

La sénatrice Simons : Je ne sais pas si vous pensez aussi, et cela ne relève sans doute pas de votre mandat, que les compétences en matière de pensée critique semblent rares de nos jours. Les gens qui ont grandi dans un monde où les écrits pouvaient être considérés comme crédibles ont beaucoup de mal à s’adapter à cette nouvelle réalité où tout le monde essaie de les tromper.

J’ai reçu un message aujourd’hui sur mon téléphone disant : « Papa, j’ai perdu mon portefeuille. » J’en reçois tout le temps maintenant; ces gens se font passer pour mon enfant. Tout d’abord, je ne suis pas le papa de personne; deuxièmement, même quand des messages disent « maman », comme ma fille ne m’appelle jamais ainsi, il est facile pour moi de savoir que c’est faux. Toutefois, pour beaucoup de gens, surtout s’ils n’ont plus beaucoup de contacts avec leurs enfants, ces messages semblent vrais. J’aurais pensé qu’une personne qui a un peu de jugeote saurait qu’ils sont faux, mais malheureusement, de toute évidence, beaucoup de gens n’en ont pas assez pour pouvoir distinguer le vrai du faux. Si nous déléguons notre pensée critique à l’intelligence artificielle, cela ne fait-il pas qu’aggraver le problème?

M. Dinnick : Nous ne la déléguons pas à l’intelligence artificielle; nous donnons aux gens un outil pour aller à la source des faits. Nous faisons exactement le contraire; c’est notre objectif.

Le président : Aimerez-vous ajouter quelque chose pour conclure?

M. Dinnick : Plus les gens s’intéresseront à cette question, mieux ce sera. De nombreuses entreprises nous ont soutenus. De nombreuses personnes nous ont aidés à continuer, de nombreux ingénieurs à la retraite, des anciens combattants, etc. Nous sommes ouverts aux critiques et aux questions. Mon courriel est mentionné : wilf@getfact.ca. Nous serions très heureux de répondre à vos questions et d’entendre vos idées après la séance.

La sénatrice Miville-Dechêne : Est-ce disponible en français?

M. Dinnick : C’est disponible en français et dans toutes les langues.

Senator Miville-Dechêne: You just click.

Mr. Dinnick: You can click, yes. Of course.

The Chair: On that note, I'd just like to thank you for the discussion that we've had, Mr. Dinnick. As someone who is probably the furthest away from understanding technology, I found it really motivating. The motivation I get from what we talked about tonight is the importance of searching for more, and you did a fantastic job of positioning it without telling us, "Well, you know this," or, "I know more." You were very good at putting facts on the table so all of us could look at those facts and make our own judgment. Thank you so much.

Mr. Dinnick: Thank you so much.

The Chair: Let's give a hand to Mr. Dinnick.

Colleagues, before we wrap up the meeting this evening, there's a matter of housekeeping that we must take care of first. I would like to move the following motion:

Is it agreed that the Honourable Senator Wells (Newfoundland and Labrador), subject to his addition to the membership of the Standing Senate Committee on Transport and Communications, be elected chair of the committee effective April 23, 2026?

Senator Miville-Dechêne: Yes.

Senator Simons: We're very happy to welcome Senator Wells to the chair, but we're very sad to say goodbye to you.

The Chair: Thank you so much.

Senator Dasko: I'm ready to vote.

The Chair: Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you very much.

I got myself emotionally involved here. Hold on.

I would just like to take a few moments of your time to offer my sincere gratitude to all of the senators on this committee, but also to my fellow steering members, who have been exceptional in their support.

Thank you as well to our dedicated clerk, Andrea Mugny, who has been a rock star in helping us organize this committee. Thank you to our wonderful analysts Geneviève Gosselin and Marion Ménard for their extraordinary work, but also for their patience in dealing with all of us, and maybe especially me.

La sénatrice Miville-Dechêne : Il suffit de cliquer.

M. Dinnick : On peut cliquer, oui, bien sûr.

Le président : Sur ce, j'aimerais simplement vous remercier de la discussion que nous avons eue, monsieur Dinnick. Je suis sans doute la personne qui comprend le moins bien la technologie, mais j'ai trouvé votre témoignage vraiment motivant. Ce que je retiens de votre témoignage, c'est l'importance de chercher à en savoir plus, et vous avez fait un excellent travail pour nous le faire comprendre sans faire preuve de condescendance. Vous avez très bien su nous présenter les faits pour que nous puissions tous les examiner et nous forger notre propre opinion. Merci beaucoup.

M. Dinnick : Merci beaucoup.

Le président : Applaudissons M. Dinnick.

Chers collègues, avant de conclure la réunion de ce soir, nous devons d'abord régler une question d'ordre administratif. J'aimerais proposer la motion suivante :

Est-il convenu que l'honorable sénateur Wells (Terre-Neuve-et-Labrador), sous réserve de son ajout à la liste des membres du Comité sénatorial permanent des transports et des communications, soit élu président du comité à compter du 23 avril 2026?

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui.

La sénatrice Simons : Nous sommes très heureux d'accueillir le sénateur Wells à la présidence, mais nous sommes très tristes de vous dire au revoir.

Le président : Merci beaucoup.

La sénatrice Dasko : Je suis prête à voter.

Le président : Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci beaucoup.

Je suis un peu ému. Un instant, s'il vous plaît.

J'aimerais simplement prendre quelques minutes de votre temps pour exprimer ma sincère gratitude à tous les sénateurs du comité, mais aussi à mes collègues du comité directeur, qui m'ont apporté un soutien exceptionnel.

Merci également à notre greffière dévouée et très talentueuse, Andrea Mugny, qui nous a aidés à organiser les travaux du comité. Merci à nos merveilleuses analystes, Geneviève Gosselin et Marion Ménard, pour leur travail extraordinaire, mais aussi pour leur patience à notre égard, et surtout à mon égard.

Finally, thank you to all the staff in the room with us and those behind the scenes — the interpreters, the stenographers, as well as the broadcasting group — for their professionalism and ensuring the good work we do here is accessible to all Canadians. Let's give a hand to the folks in the background.

Finally, senators, thank you for putting your trust in me and for allowing me to sit in this very chair. I look forward to the excellent work that will continue to come out of this committee in the near future.

I sat on a lot of committees over my time here. I've presided as the Chair of Finance and the Deputy Chair of Internal Economy. I have been involved with the internal operation of the Senate, and this committee, for me, has been an eyeopener, and I would say an eyeopener for a variety of reasons.

We have a great team. You have a great team of people here and the ability to communicate.

[*Translation*]

The way we share and support each other is incredible.

[*English*]

I'm not trying to build anything up or exaggerate. This has been a real experience of a lifetime for me, and I thank you all so much.

[*Translation*]

Thank you all for your support.

[*English*]

Thank you so much. We'll wrap it up and say, "Good night; stop crying; thank you."

(The committee adjourned.)

Enfin, je remercie tous les membres du personnel qui se trouvent dans la salle et en coulisse — les interprètes, les sténographes, ainsi que l'équipe de diffusion — de leur professionnalisme. C'est grâce à eux que tous les Canadiens peuvent voir le bon travail que nous faisons ici. Applaudissons tous ces gens.

Enfin, mesdames et messieurs les sénateurs, je vous remercie de m'avoir fait confiance et de m'avoir permis d'occuper ce fauteuil. Je me réjouis à l'avance de l'excellent travail que le comité accomplira dans un proche avenir.

J'ai siégé à de nombreux comités pendant mes années au Sénat. J'ai été président du Comité des finances et vice-président du Comité de la régie interne, et j'ai participé aux travaux sur le fonctionnement interne du Sénat, mais je dois vous dire que ce comité m'a ouvert les yeux pour diverses raisons.

Nous avons une excellente équipe. Vous avez une excellente équipe ici, capable de communiquer.

[*Français*]

Le partage et l'appui, c'est incroyable.

[*Traduction*]

Je n'essaie pas d'inventer ou d'exagérer quoi que ce soit. Cela a été véritablement l'expérience d'une vie pour moi, et je vous remercie tous infiniment.

[*Français*]

Merci à tous pour votre appui.

[*Traduction*]

Merci beaucoup. Nous allons conclure en disant : « Bonne nuit, ne pleurez plus; merci. »

(La séance est levée.)
